

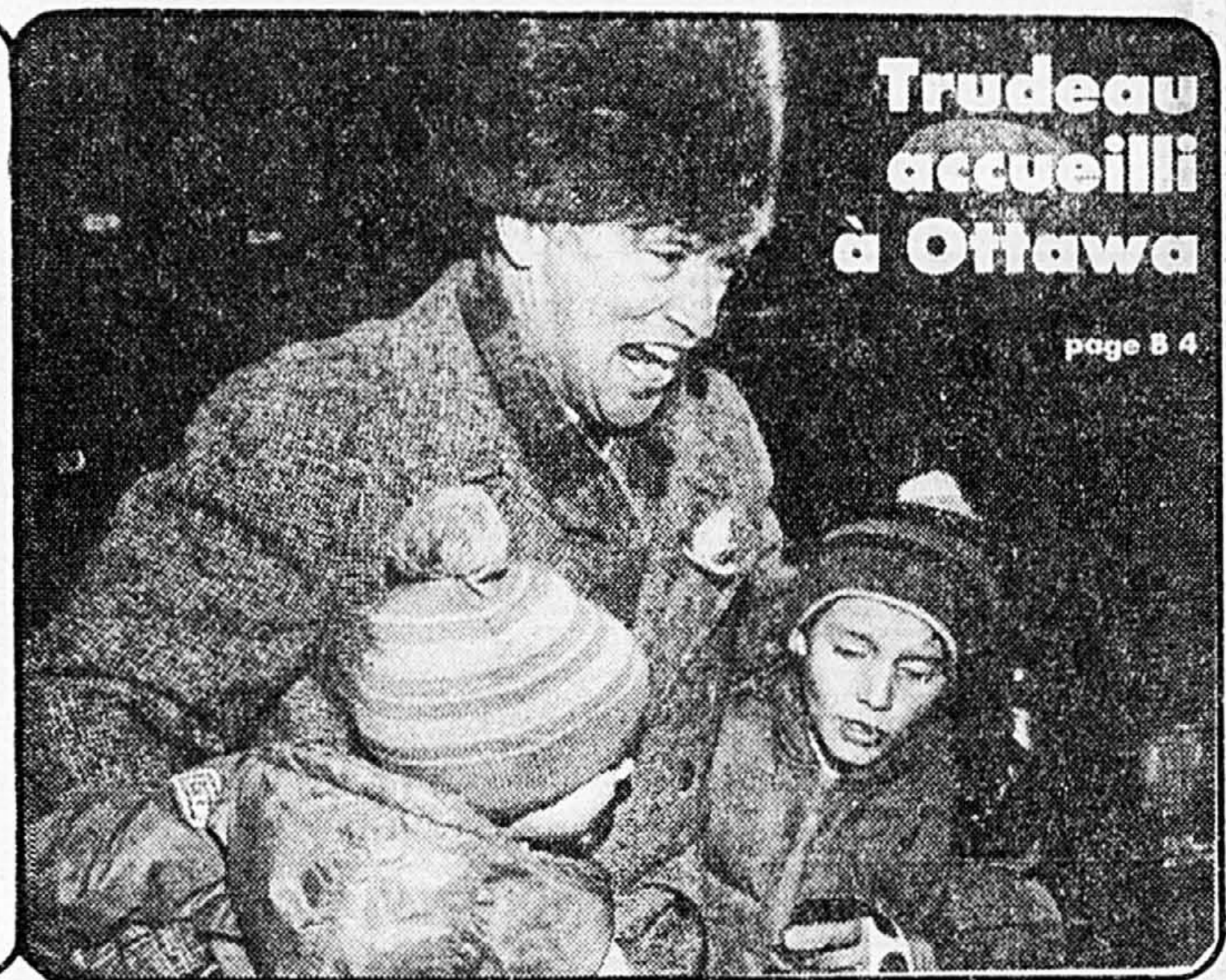
LIMITER LE DROIT DE GRÈVE DANS LES HÔPITAUX

■ Le droit à la santé du public en général passe avant le droit de grève des travailleurs du secteur hospitalier. Et un gouvernement du Parti libéral du Québec s'engagerait, d'une part, à déterminer lui-même, sur avis de ses fonctionnaires-experts du ministère des Affaires sociales, si la santé du public est oui ou non menacée par un conflit de travail, et, d'autre part, suspendrait, par simple arrêté en conseil, le droit de grève de ces

travailleurs, dans des délais de quelques heures seulement. Voilà ce que préconise essentiellement le Livre rouge du PLQ, soumis aux militants, hier, au chapitre des relations de travail dans les secteurs public et parapublic. Le chef du parti a par ailleurs reconnu que les propositions à caractère économique seront le fer de lance du programme électoral des libéraux.

pages A 4 et A 5

Pas d'appel à Ottawa page A 11



Trudeau accueilli à Ottawa

page B 4

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

la presse

25 CENTS MONTRÉAL, LUNDI 19 JANVIER 1981, 97^e ANNÉE, no 15, 44 PAGES, 4 CAHIERS

ABONNEMENT, LUNDI AU SAMEDI \$1.75
ÉDITION NATIONALE LUNDI AU SAMEDI \$2.00
ABITIBI-TEMISCAMINGUE LA TUQUE 30¢

Recasts

RÉDUISEZ VOS COÛTS DE CHAUFFAGE



LES OTAGES LIBRES «DANS QUELQUES JOURS»

LE PLUS BEAU COUP DE JIMMY CARTER

■ L'annonce officielle d'un accord final entre les États-Unis et l'Iran mettant fin à la crise des otages vieille de 442 jours ne tenait plus, la nuit dernière, qu'à des problèmes de traduction et de signature à Alger, centre de la médiation depuis plusieurs mois, rapporte Jean PELLETIER, de notre bureau de Washington. Téhéran a déjà parlé d'accord final, mais rien n'est encore officiel, sauf la vive polémique qui a surgi entre les États-Unis et l'Union soviétique au sujet de l'Iran et les transferts de fonds sans précédent, décrits comme «la plus importante opération financière de toute l'histoire». A Washington, à la veille de l'investiture du nouveau président Ronald Reagan (qui, dans l'euphorie générale a lancé hier: «Je signerai n'importe quoi»), c'est un suspense intenable tant pour l'administration sortante que pour les familles des otages.

page A 9

Dorothea Morefield, dont le mari Richard est détenu en Iran, se réjouit de l'imminence de la libération des 52 otages, en compagnie de journalistes.



photo Armand Trotter, LA PRESSE



COURSER SUR LA GLACE

Notre reporter Paul Roy nous raconte la course qu'il a vécue hier sur le lac Saint-Louis, à Châteauguay.

page C 3

RÉGINE ET LE MARKETING DE LA NUIT

«La nuit, ça s'organise», dit Régine, la célèbre animatrice-propriétaire des 28 clubs de nuit les plus courus à travers le monde.

page C 1



photo Michel Gravel, LA PRESSE

SOMMAIRE

- Annonces classées: C 4 à C 9
- Arts et spectacles
 - Informations: B 5, B 6
 - Horaires: B 7
- Bandes dessinées: D 9
- Carrières et profession: B 3
- Décès, naissances, etc.: C 11
- Économie: B 1 à B 3
- Editorial: A 6
- Êtes-vous observateur?: C 7
- FEUILLETON: Ennemis: C 5
- Horoscope: D 9
- Jardins et maisons: C 10
- Le monde: A 8, A 9
- Météo: A 2
- Mot mystère: D 9
- Mots croisés: D 9
- Pleins Feux: A 10
- Quoi faire aujourd'hui: B 7
- Sports: D 1 à D 9
- Tribune libre: A 7
- Vivre aujourd'hui: C 1, C 2



Borg, le maître des maîtres

Bjorn Borg est resté le maître des maîtres du tennis, hier à New York, en passant le K.O. à Ivan Lendl en trois manches de 6-4, 6-2, 6-2.

page D 1

La blessure de Lafleur aggravée

Guy Lafleur qui devait rejoindre ses coéquipiers au Minnesota pour le match de ce soir est resté à Montréal. On parle maintenant d'une légère fêlure de la cheville.

page D 1

ÉDITO

M. CHRÉTIEN EST NERVEUX ET POUR CAUSE

PAR MARCEL ADAM

page A 6

LOUISE DAVIS RACONTE COMMENT ELLE A VÉCU LA RECHERCHE DE SA MÈRE

■ Louise Davis vient d'écrire un livre, «La maternité à bras ouverts», qui raconte sa longue et douloureuse démarche pour retrouver sa mère qui maintenant refuse de la voir pour ne pas troubler sa vie.

page C 2



UN RAPPORT D'EXPERTS PROPOSE UN NOUVEAU RÔLE POUR LES CORONERS

■ C'est une refonte radicale des pouvoirs des coroners et de leur façon de fonctionner que proposent les juristes experts du ministère de la Justice dans un document confidentiel de 146 pages remis au gouvernement, il y a plus d'un an, et dont LA PRESSE a pu prendre connaissance.

page D 12



VILLE-MARIE
«A DEUX PAS DU STADE OLYMPIQUE»
4500 rue HOCHÉLAGA
253-1414

le Salon du choix et de l'économie

RÉSULTATS DU HOCKEY

SAMEDI:
Toronto 6, Canadien 5

DÈS LA FIN DE MARS

Le Canada aura sa Maison à New York

Anglais

4 semaines intensives
4 heures par jour

ou

10 semaines: 2 soirs
par semaine

GALOIS

école de langues

1410, rue Stanley
(métro Peel)

844-5060

depuis 1965

NEW YORK — Le Canada aura sa Maison de la Culture à Manhattan, semblable à celles qu'il possède déjà à Londres et à Paris. Elle fonctionnera dès la fin mars, et constituera donc la première réalisation majeure sous l'administration du nouveau consul Kenneth Taylor. C'est ce qu'a confié en primeur à LA PRESSE le fonctionnaire responsable du projet, M. Guy Plamondon, chargé des Affaires culturelles au consulat de l'avenue des Amériques.

ROBERT-GUY SCULLY
collaboration spéciale

Cette Maison aura un budget annuel de départ d'au moins \$100,000 américains, car le simple loyer de l'immeuble choisi atteint \$60,000 par année en 1981 et il augmentera jusqu'à \$96,000 d'ici à 1985. Cette dépense supplémentaire signifie vraisemblablement qu'il faudra doubler le

budget actuel des Affaires culturelles à New York, qui n'est que de \$80,000 par année.

L'axe Soho-Greenwich

M. Plamondon, qui avait participé en 1968 à la mise sur pied de la Maison du Canada à Paris, a tenté de parrainer ce projet dès son arrivée à Manhattan en 1977. Il s'est heurté chaque fois aux contraintes budgétaires. Et malgré son enthousiasme du moment, il cache mal sa déception face à la décision de louer: «L'idéal c'était un immeuble bien à nous, comme en Grande-Bretagne et en France. L'escalade des coûts immobiliers à New York nous a coupé les ailes.»

En revanche, l'attaché culturel se réjouit du lieu retenu, qu'il avait lui-même suggéré à Ottawa: «Ce sont les arts plastiques qui prennent nécessairement le plus de place, dans un centre de ce type. Nous avions donc le choix entre l'axe de la 57e Rue,

au centre-ville, et l'axe Soho-Greenwich Village. Le premier a quelque chose de plus «establishment». Et il aurait fallu déboursier près de \$50 le pied carré. Comme nous n'entendons pas faire la concurrence aux grandes galeries, et que nous voulons surtout présenter les oeuvres canadiennes aux milieux artistiques américains, j'ai préféré Soho. Pour moins de \$10 le pied carré, nous nous retrouvons avec un grand espace dans un des immeubles les plus prestigieux du quartier, le 420 West Broadway, où logent notamment les galeries Castelli, Sonnabend, Boone et Cowles. Soho, dans les arts plastiques, est d'ailleurs la première adresse au monde en ce moment.»

L'espace canadien, d'environ 8,000 pieds carrés, occupe les salles de l'ancienne galerie John Weber. Le bail de cinq ans sera signé d'ici quelques jours, et les expositions initiales devraient avoir lieu en mars et en avril. On verra d'abord l'oeuvre photographique du célèbre Michael Snow, suivie des sculptures du Montréalais Rolland Poulin.

Toutefois, malgré sa préférence

personnelle bien connue pour les arts plastiques, Guy Plamondon se défend d'avoir conçu un centre spécialisé qui ne servira qu'à un secteur: «La grande part de notre budget culturel est consacrée en fait à la musique. Ce sont des concerts donnés dans les grandes salles, Carnegie Hall ou Lincoln Center, que nous subventionnons. J'ai prévu pour le centre une salle avec piano, pour quelques récitals, mais il est évident que nous ne pouvons faire le travail des institutions majeures. Il en va de même pour le cinéma, pour la danse ou pour le théâtre. Nos trois salles accueilleraient cependant des petites troupes de danse, des artistes vidéo, des praticiens de la musique expérimentale, ou des écrivains qui veulent lancer un livre.»

De plus, M. Plamondon a choisi de privilégier la création d'avant-garde, par opposition aux arts bien établis, qui jouissent déjà de débouchés. En ce sens, Soho est une Mecque: à quelques mètres du 420 West-Broadway se trouvent plusieurs institutions consacrées aux disciplines expérimentales, le Kitchen Center

for Video et le Performing Garage notamment. Ce qui n'exclut pas, selon notre interlocuteur, quelques initiatives plus conservatrices, comme la publication de catalogues d'oeuvres ou la tenue de rétrospectives: «J'ai songé, par exemple, à une exposition Borduas qui réunirait toutes les aquarelles produites par l'artiste au moment où il habitait New York, en 1954-55.»

Même si l'on y vendra des oeuvres, la Maison du Canada ne cherchera évidemment pas à en tirer profit, comme une galerie privée. Elle tentera d'obtenir en outre la collaboration financière des musées, galeries, imprimeurs, troupes ou éditeurs canadiens qui voudront l'utiliser comme porte d'entrée. Ces institutions ne seront pas nécessairement perdantes: en 1978, les Affaires culturelles à New York (sans inclure la banlieue), représentaient cinq milliards de dollars. C'est l'équivalent des ventes annuelles globales de Bell Canada ou de l'Alcan, pour le même exercice. Avec un tel gâteau à partager, même une minuscule miette, tombée de la grande table, ferait le bonheur de nos artistes affamés.

L'ESCOUPE
ANTI-INFLATION
CHEVROLET/OLDSMOBILE

vous fait une offre que vous ne pouvez refuser!

NOTRE SUPER TAUX D'INTÉRÊT RÉDUIT

14.2%

assurance-vie incluse
credit GMAC

POUR UN TEMPS LIMITE SEULEMENT

PROFITEZ DE CETTE OFFRE CHEZ:

SUPERVOISIN
bonaventure
Chevrolet Oldsmobile Inc.

1965, Autoroute des Laurentides
Chomedey, Laval
Tél.: 337-4120

snyder
AUTOMOBILES LTÉE

2150, rue Notre-Dame, Lachine
Tél.: 637-4651

Le Relais
CHEVROLET LTÉE

9411, rue Papineau
Tél.: 384-6380

DUVAL
chevrolet inc.

1450, av. Marie-Victorin
Longueuil
Tél.: 670-9300

DERNIERS JOURS
Profitez des tarifs modiques de 1980.
Faites vite

VIC TANNY

ÇA MARCHE !
«J'AI PERDU 44 LB»

Vic Tanny me plaît énormément, mais depuis quelque temps, j'ai vraiment insisté sur les exercices au sol... Je trouve que les exercices pour les jambes sont très bons pour le ski. Je me sens comme neuve!

Gail Poirier
Gail Poirier

Les membres de Vic Tanny peuvent témoigner que ça marche... Certains perdent jusqu'à 10 livres, et d'autres jusqu'à 50 livres, en aussi peu que 14 jours. Vous pouvez en faire autant! Vic Tanny vous accorde une attention particulière.

Vous le remarquerez dès l'instant où vous passerez votre test d'évaluation physique et vous l'appréciez en suivant les conseils des instructeurs de Vic Tanny tout au long de votre programme individuel.

FAITES-EN LA PREUVE
OFFRE GRATUITE

Les tarifs modiques de 1980 se terminent bientôt. Faites vite!
Appelez maintenant!
Doublez votre plaisir

2 POUR 1
(2 abonnements pour le prix d'un seul)

VIC TANNY

Profitez des tarifs modiques de 1980. FAITES VITE!

VIC TANNY

MONTRÉAL	866-3992	COTE SAINT-LUC	482-7415
PLACE BONAVENTURE		BOURASSA	326-8240
CENTRE ROCKLAND	341-3810	QUÉBEC	285-7306
MAIL WEST ISLAND	683-2130	SAINTE-FOY	659-1775
LASALLE	366-8080	LIMOULOU	626-6216
CHÔMEDEY	687-1916		

LA MÉTÉO à Montréal

AUJOURD'HUI
Minimum: -14 Maximum: -6
Ciel variable

La Quotidienne Tirage de samedi
2-1-0

DEMAIN
Peu de changement

au Québec

RÉGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	-6	Dég. graduel		Ensol. et pass. nuageux
Outaouais	-6	Ciel variable		Peu de changement
Laurentides	-6	Ciel variable		Peu de changement
Cantons de l'Est	-6	Ciel variable		Peu de changement
Mauricie	-10	Ciel variable		Peu de changement
Québec	-6	Ciel variable		Peu de changement
Lac-Saint-Jean	-10	Ciel variable		Peu de changement
Rimouski	-8	Nébulosité variable		Ciel variable
Gaspésie	-8	Nébulosité variable		Ciel variable
Baie-Comeau	-10	Nébulosité variable		Ciel variable
Sept-Îles	-10	Nébulosité variable		Ciel variable

au Canada

	Aujourd'hui	Capitales	Min.	Max.
Colombie-Britannique	Pluvieux	Victoria	7	11
Alberta	Ensoleillé	Edmonton	-8	2

si vous partez...

aux États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.
Boston	-12	-4	Miami	11	21
Buffalo	-13	-9	New York	-2	5
Chicago	-2	6	Nlle-Orléans	2	10

vers les capitales

Amsterdam	1	6	Hong Kong	12	17	Oslo	-11	-5
Athènes	7	14	Le Caire	8	16	Paris	5	7
Berlin	2	2	Lisbonne	10	15	Rome	0	6
Bruxelles	2	8	Londres	3	7	Séoul	-8	1
Buenos Aires	19	32	Madrid	5	12	Stockholm	-12	-4
Copenhague	-7	-1	Moscou	-5	0	Tokyo	1	8
Genève	2	5	Mexico	6	10	Vienne	-4	-4

vers les plages

Acapulco	23	27	Bermudes	17	19	San Juan	24	31
Barbade	23	25	Nassau	14	23	Trinidad	21	31

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400 — Port de retour garanti.

TARIFS D'ABONNEMENTS		INFORMATION GÉNÉRALE	
LIVRAISON À DOMICILE:	Lundi ou samedi \$1.75	285-7272	
	Lundi ou vendredi \$1.25	285-7070	
	Samedi seulement 0.75	285-7100	
		285-7383	
TARIFS D'ABONNEMENTS PAR COURRIER (Surface)		ANNONCES CLASSÉES	
Nombre de semaines*		Commandes	285-7111
CANADA	13 26 52	ou Lundi ou vendredi 9h à 17h	285-7205
Lundi ou samedi	\$37.00 \$74.00 \$148.00	ou Lundi ou vendredi 9h à 19h30	285-7205
Lundi ou vendredi	\$24.00 \$48.00 \$96.00	GRANDES ANNONCES	
Samedi seulement	\$13.00 \$26.00 \$52.00	Détailants	285-7202
		National, Télé-Press	285-7306
		Vacances, voyages	285-7265
		Carrières et professions, nominations	285-7320
ÉTATS-UNIS ET PAYS ÉTRANGERS		COMPTABILITÉ	
Nombre de semaines*		Grandes annonces	285-6892
Lundi ou samedi	\$72.80 \$145.60 \$291.20	annonces classées	285-6901
Lundi ou vendredi	\$52.00 \$104.00 \$208.00		
Samedi seulement	\$20.80 \$41.60 \$83.20		
	*Durée minimum 13 semaines		

Pour vous abonner, nos bureaux sont ouverts de 7h à 18h (samedi: 7h à 15h) 285-6911

Et c'est reparti!

■ Rebonjour! Après cet intermède de deux semaines, c'est avec plaisir que je renoue le dialogue avec vous, en vous promettant de tenir le coup jusqu'aux vacances d'été, si évidemment la santé me le permet.

Je m'étais promis de ne pas rentrer au travail tant que le maire Jean Drapeau n'aurait pas remis sa réponse au rapport de la Commission Malouf, question d'entreprendre la relance avec une chronique captivante à cause du sujet traité. Malheureusement, à ma descente d'avion le 9 janvier, il me fallut admettre que c'était une question de mois plutôt qu'une question de jours avant que notre premier magistrat ne fasse connaître sa réplique aux accusations cinglantes du juge Malouf, réplique promise depuis plus de six mois. Il n'était donc pas question d'attendre aussi longtemps.

Même déception devant deux autres documents qui sont restés sans réponse. D'abord le rapport Fortuna, qui doit décider du sort des casinos au Québec. Il y a maintenant un an que ce rapport récolte la poussière (à moins de se trouver sous une pile imposante de documents) sur le bureau du ministre des Finances Jacques Parizeau. Et j'ose espérer que le ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, Yves Duhaime ne s'est pas mis dans la tête de battre le record de longévité de son collègue des Finances avant de faire connaître sa réponse au «Plan quinquennal» rédigé par mes bons amis de la Société des alcools du Québec, car je craindrais que la SAQ ne soit tentée de mettre en vigueur certaines des politiques préconisées dans le plan.

A Ottawa, si le ministre de la Défense peut respirer un peu plus à l'aise (il y a un bon mois que le F-18 vole sans histoire), son collègue des Transports, Jean-Luc Pépin laisse moisir, pour ne pas dire pourrir, les dossiers de Mirabel et de Nordair, sans trop d'espoir de solutions à court terme.

En fait, l'honneur de résoudre le plus gros problème de l'année pourrait revenir au ministre provincial des Transports, Denis de Belleval, s'il a le courage politique et la sagesse d'imposer à la ville de Montréal son plan d'intégration des trains de banlieue à la CTCUM, avec la bénédiction des maires de toutes les villes de banlieue.

En cette année électorale, il ne faudrait cependant pas tenir rigueur au ministre de son indécision, mais le risque est grand que les transporteurs ferroviaires CN Rail et CP Rail perdent patience devant un nouveau report de l'échéance.

Chose certaine, si l'intégration des trains de banlieue et l'unification tarifaire devaient se réaliser en 1981, le transport collectif dans le Grand Montréal ne s'en porterait que mieux!

Vous aurez deviné que ce sont là des dossiers (et il en existe plusieurs autres) qu'il faudra suivre de près. Et j'entends bien le faire fidèlement, autant par souci de vous informer que par intérêt personnel. C'est d'ailleurs une de mes résolutions pour 1981!

Parlant de résolutions, j'apprécieraient énormément que la CIDEM de la ville de Montréal prenne celle de faire preuve d'une plus grande diligence dans la publication de ses «faits saillants». Pendant mon absence, j'ai reçu un intéressant fascicule publié par la CIDEM et qui relève les faits saillants de la ville de Montréal... pour 1979!

Les données comprises dans le fascicule sont certes intéressantes, mais elles arrivent tellement tard qu'elles sont déjà dépassées par les événements. Remarquez bien qu'une année de retard, ce n'est pas le record à la ville de Montréal, puisque, quatre ans et demi après la fin des Jeux olympiques, on attend toujours le rapport du vérificateur général sur les dépenses encourues par la ville de mai 1979 à novembre 1975!

Mais dans l'immédiat, j'entends vous faire part d'une formule de vacances qui emballa de plus en plus de vacanciers, du moins chez ceux qui savent en profiter: le club Méditerranée.

Avec les rigueurs de l'hiver que nous connaissons, j'aurai l'impression d'être, le temps d'une chronique, de retour en vacances sous un climat un peu plus clément. Et après-demain, ce sera le bon vers la réalité... jusqu'aux prochaines vacances!

Guy Pinard

EN DÉPIT DES INSINUATIONS ET DÉCLARATIONS HÂTIVES M. Demers maintient que son fils a été crapuleusement assassiné

■ SAINT-JÉRÔME — «Nous allons enterrer notre fils avec le plus de dignité possible et après, puisque c'est nécessaire, nous expliquerons en détails ce que nous avons vu à l'hôpital dans la nuit du drame. On dit que Jean-Yves peut avoir été heurté par un chauffard, que ses blessures étaient superficielles, que nous avons exagéré alors, il faudra expliquer.»

ANDRÉ PEPIN

M. Claude Demers, le père de cet enfant de huit ans trouvé mort la semaine dernière à Saint-Jérôme, a fait ce commentaire à LA PRESSE, hier après-midi, au salon funéraire Desrosiers. Des ce midi, après les funérailles, il entend apporter des précisions sur l'état de son fils au moment où il l'a identifié dans la nuit de mercredi à jeudi, à l'hôpital local.

«À l'hôpital, j'ai vu mon enfant nu et pu constater son état. Des marques au visage, au corps, sur les parties génitales. On m'a dit qu'il avait subi un coup à la tête. Aujourd'hui, on insinue qu'il aurait pu être la victime d'un accident d'automobile. Pourtant, on affirme que ses vêtements n'étaient pas déchirés. On dit aussi que nous avons exagéré la nature des blessures, qu'il s'agit de blessures superficielles. Pourtant, ces marques de violence, il les avait, elles sont même vérifiables dans son cercueil, au niveau du visage», a commenté M. Demers.

Le père de la victime ne comprend pas que des conclusions hâtives soient diffusées, alors que l'enquête n'est pas encore terminée: «Il a été crapuleusement assassiné par un sadique qui l'a battu. On ne retrouve pas un enfant dans la neige, avec des marques de violence sans qu'il ait été brutalisé.»

La police

Depuis que les corps policiers ont annoncé, la semaine dernière, que le petit Jean-Yves Demers avait été brutalisé, plusieurs médias d'information ont publié et diffusé des informations tendant à démontrer que la

police a exagéré en parlant de brutalité inouïe, de crime sexuel. Hier, dans un quotidien, le coroner Henri Leroux avance l'hypothèse que l'enfant n'a pas été molesté sexuellement, qu'il pourrait plutôt s'agir d'une vengeance contre la famille Demers.

Mais le centre médico-légal n'a pas terminé ses recherches dans ce dossier. La SQ, pour sa part, n'a aucunement modifié sa position, voulant qu'il s'agisse d'un attentat crapuleux.

Dans sa déclaration publique, le coroner souligne toutefois que l'enfant était nu au moment de l'agression. Il est aussi démontré que la victime porte une blessure, qualifiée de légère par un pathologiste, à la base du pénis.

Le rapport du pathologiste Jean Houde, commenté par le coroner Leroux, attribue la mort du bambin à l'asphyxie. Toute-

fois, l'enfant ne porte pas de marque de strangulation au niveau du cou. L'agresseur a pu se servir d'un linge pour empêcher sa victime de respirer, ce qui ne laisse pas de trace.

Le pathologiste ne parle pas de fracture du crâne, même si l'examen sommaire effectué par l'hôpital de Saint-Jérôme faisait état d'un coup à la tête lors d'un entretien avec le père, M. Claude Demers. La petite victime, au cours d'un accident d'automobile survenu il y a quatre ans, avait subi une fracture du crâne, mais l'examen pathologique ne fait pas état de cette vieille blessure, si l'on se fie aux commentaires du coroner Leroux.

Pour expliquer sa chose voulant que Jean-Yves Demers n'ait pas été agressé sexuellement, le coroner souligne que le personnel du médico-légal n'ont pas trouvé de sperme sur son corps.



M. Claude Demers entend apporter des précisions sur l'état de son fils au moment où il a été identifié, dans la nuit de mercredi à jeudi.



Des hibous tous les jours...

photo Armand Trotter, LA PRESSE
Un bon matin, il y a quelque temps, Jean-Pierre Séguin, 12 ans, a aperçu une dizaine de hibous perchés sur un fil d'Hydro-Québec, derrière la maison familiale, à Chambly. Depuis, quand ils se lèvent le matin, les Séguin vont voir si les hibous sont revenus. «Il en est venu tous les jours de la semaine dernière, d'affirmer M. Denis Séguin, quand nous sommes allés le visiter, samedi après-midi. Mais là, il est un peu tard...» Tard en effet puisque le seul qui restait, à notre arrivée, s'est envolé avant que l'on puisse le photographier. Mais tandis que M. Séguin nous projetait un film «super 8» sur lequel on pouvait identifier 14 hibous, celui que nous avions aperçu plus tôt, s'étant ressaisi, était revenu se percher sur la clôture, derrière chez le voisin des Séguin. Quand nous sommes ressortis, il a pris une fois de plus la poudre d'escampette... mais pas avant que notre caméra n'ait fait «beep, beep. Des «hibous des marais», selon M. Séguin, qui s'est renseigné.

Retrouvez VOTRE SVELTESSE d'antan en quelques semaines seulement!

Allez-vous continuer de vous décourager chaque fois que vous montez sur la balance?

Pourquoi ne pas commencer dès aujourd'hui à remédier à la situation?

En suivant notre unique "PROGRAMME PERSONNALISÉ", vous pouvez perdre 10, 20, 40 ou même 60 livres en quelques semaines seulement — sans régimes éphémères, pilules ou exercices ardu.

Notre équipe d'infirmières et de nutritionnistes ont aidé des milliers de Canadiens à atteindre leur poids idéal. Le programme d'entretien efficace que nous leur avons conseillé les aide à ne pas reprendre le poids perdu.

APPELEZ-NOUS AUJOURD'HUI ET NOUS VOUS EXPLIQUERONS COMMENT RETROUVER VOTRE SVELTESSE D'ANTAN RAPIDEMENT, FACILEMENT ET EN TOUTE SÉCURITÉ. CONSULTATION GRATUITE.

- 2020, rue University, Suite 1624
Métro McGill, Montréal 845-9141
- 1680, boul. Provencher, Suite 305
Brossard 465-7741

Voisin du Mail Champlain



De 8h à 19h du lundi au vendredi
MASTER CHARGE/VISA

CLINIQUE DE CONTRÔLE DE POIDS PERMANENT

Couple recherché après une veillée tapageuse qui finit par un meurtre

■ Plusieurs adeptes de la vie nocturne ont été emuysés samedi au centre-ville de Montréal, alors qu'un couple affaît une tournée des grands ducs pour y semer le trouble.

M. Michel Crépeault, 21 ans, de Laval, a d'ailleurs été victime de ce couple qui enregistrèrent ainsi le troisième meurtre de l'année sur le territoire de la CUM.

Il a été atteint d'un coup de feu tiré à bout portant à l'abdomen au moment où il se trouvait, vers 2h55 dimanche matin, à la disco La Terrasse, située au 3945 Ontario est.

Un peu avant, soit vers 2h10, le même couple (dont une jeune femme blonde) déclenchait un incendie au Salon des Cents au 1647 Saint-Denis, incendie nécessitant deux alertes.

Un peu avant 1h, c'est la disco P.J.'s du 1422 Peel qui recevait la visite du couple indésirable qui, incapable d'attendre son tour à l'entrée, a décidé de tirer un coup de feu dans la porte, ne blessant heureusement personne.

Le premier établissement fréquenté par ce même couple est la disco Le Rendez-vous, au 1112 Sainte-Catherine ouest. Il était presque minuit et le couple refusait de payer le prix minimum d'entrée. L'individu a fait feu à quatre reprises en direction des deux portiers qu'il a atteints au bras, blessant aussi légèrement une femme.

D'autre part, un homme d'origine marocaine, Claude Benloulou, 43 ans, est mort à l'hôpital Jewish de Montréal en après-midi samedi, après avoir été découvert dans son logis du 4780 Vézina à Côte-des-Neiges où il a été poignardé au thorax. C'était le deuxième meurtre de l'année et tout semble indiquer qu'il soit relié au couple qui est recherché en relation avec les événements de la soirée de samedi.

La victime était connue des milieux policiers pour avoir déjà été condamnée pour fraude, et aussi pour tenir chez lui un lieu degambling.

C. MARTIN JR & CIE
RÉGENT ST-PIERRE INC.

EQUIPEMENT MÉDICAL



VASTE CHOIX DE CHAIRES ROULANTES
CHAISE D'AISANCE DE CHEVET

LIT D'HÔPITAL
SUPPORT POUR MARCHER

À LOUER LIT PLIANT DE MAISON disponible
LOUEZ avec option d'achat 849-2407 Vente ou location
HEURES D'OUVERTURE Lundi au vendredi 9h à 17h30

Service et démonstration à domicile. Depuis plus de 65 ans à votre service.

4338, rue SAINT-DENIS / 849-2407
MONTRÉAL, QUÉBEC

6/36 NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE					
5	12	18	20	23	34
6 sur 6	GAGNANTS 1	LOTS 189,137.00			
5 sur 6	326	522.10			
4 sur 6	8499	55.60			
3 sur 6+	11	10,316.50			
GROS LOT		100,000.00			
Approximatif vendredi					

Provincial	
2462125	500 000\$
462125	50 000\$
62125	1 000\$
2125	100\$
125	25\$
25	10\$
En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.	
DATE: 16-01-81	

Numero	Possibilité de
687670	3 Gagnants de 50 000\$
87670	28 Gagnants de 5 000\$
7670	287 Gagnants de 250\$
670	2862 Gagnants de 50\$
70	28620 Gagnants de 5\$

ENCAISSEMENTS
ENCAISSEMENTS: Tous les billets gagnants sont encaissables, au comptoir ou par courrier, au siège social de Loto-Québec, 2 000, rue Berri, Montréal, H2L 4N5. Les billets gagnants de 1 000\$, 250\$, 100\$, 50\$, 25\$ et 10\$ sont encaissables à toute succursale de la BNC. Les billets de Provincial ainsi encaissés seront automatiquement enregistrés et inscrits pour les tirages subséquents, jusqu'à échéance. On peut également encaisser les billets gagnants de 10\$ chez le détaillant, à l'échéance seulement.



Ryan s'en prend au PQ et à Roch LaSalle

■ QUEBEC — Pour fouetter les ardeurs des troupes avant le combat, quoi de mieux que de faire porter des attaques viriles contre les adversaires? Dans son allocution de clôture, au congrès libéral d'hier, Claude Ryan a attaqué à plusieurs reprises ses deux adversaires: le PQ et Roch LaSalle.

PIERRE VINCENT
de notre bureau de Québec

Le PQ, qu'il a accusé de «s'être hissé au pouvoir en chialant contre tout le monde», a été «un gouvernement de division, un gouvernement qui nous a divisés entre nous.» Un gouvernement coupable, aussi, de bureaucratisation, responsable du blocage constitutionnel, responsable de la faiblesse actuelle du Québec dans le rapport de force fédéral-provincial: Un gouvernement qui fait preuve également de son impuissance pour régler des conflits de travail qui perdurent, comme celui de la Reynolds.

Quant à Roch LaSalle, le nouveau chef de l'Union nationale, dont Claude Ryan a parlé plutôt légèrement, il a prédit qu'il allait se casser la gueule, parce qu'en deux ou trois mois il n'aura pas le temps d'organiser son parti. «J'ai pas entendu dire que bien des Unionistes, entrés dans

nos rangs, étaient retournés à l'Union nationale», a-t-il observé avec ironie.

Selon M. Ryan, c'est à la suite d'intrigues entre le PQ et l'UN que M. LaSalle a décidé de venir sur la scène provinciale. «Ils ont mis leurs troubles en commun.»

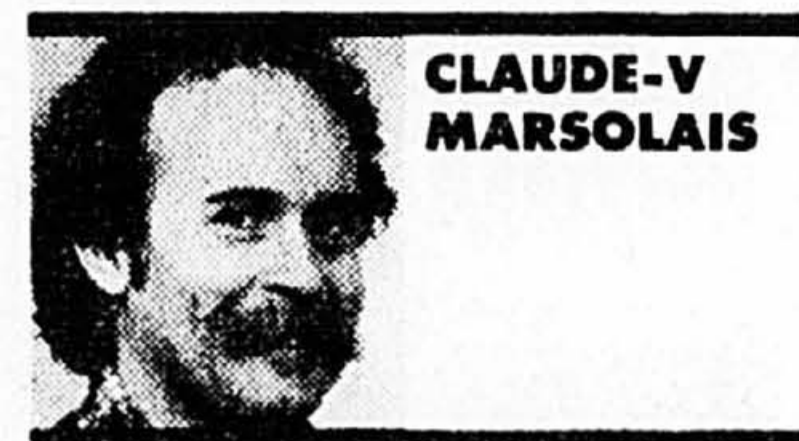
Quant au PLQ, avec son tout nouveau programme et avec ses millions en caisse, ainsi qu'avec sa brochette très variée de candidats, il est tout fin prêt pour les élections. Pour la victoire.

M. Ryan a également profité du moment pour causer aux militants libéraux de son sujet préféré, la Constitution canadienne: après avoir rappelé qu'il avait bien regretté que le fédéral lance le débat sur la réforme constitutionnelle avant la tenue d'élections générales au Québec et après avoir souligné, au passage, la fierté qu'il tire de «la petite passe» qu'il a faite au PQ, en exigeant, lors du débat sur la motion sur le projet Trudeau, qu'il fasse acte de foi dans le fédéralisme, M. Ryan a répété qu'il lutterait farouchement contre le caractère unilatéral du projet fédéral. Il s'est dit confiant de finir par faire triompher la position de son parti, de faire naître ce «Canada nouveau avec ce Québec fort». «Let us stick a little time», a-t-il lancé, le doigt menaçant et le clin d'oeil complice.

LE PROGRAMME ÉLECTORAL DU PARTI LIBÉRAL

D'abord apporter des correctifs aux réformes déjà entreprises

■ QUEBEC — Ce qui frappe le plus lorsqu'on prend connaissance du projet de programme électoral du Parti libéral du Québec, c'est d'y constater une absence presque complète de volonté d'entreprendre des grandes réformes que ce soit dans le domaine social, économique ou administratif. Tout le contenu du projet semble converger vers des correctifs à apporter aux réformes déjà entreprises par le gouvernement péquiste et les gouvernements précédents et à donner aux institutions en place que ce soit dans les secteurs scolaire, municipal et autres une ample marge de manoeuvre.



CLAUDE-V. MARSOLAIS

A vrai dire, le projet de programme n'a pas été conçu dans le sens d'une vision sociale originale à mettre de l'avant mais en opposition à un projet de société qui a été véhiculé depuis quatre

ans par le gouvernement Lévesque.

C'est ainsi que dans les six secteurs abordés (administration gouvernementale, économie, affaires sociales, affaires culturelles, éducation et justice) le document intitulé «La société libérale de demain» fait généralement la critique du gouvernement en place et y préconise des correctifs sous la forme d'engagement ou de vœux. La coordonnatrice du projet, Mme Lina Allard, a reconnu ce fait en soulignant que cet état d'esprit était sans doute attribuable à la polarisation actuelle des Québécois au niveau politique.

Malgré cette démarche, on doit signaler que les auteurs du projet de programme qui, dans certains cas, ont travaillé depuis trois ans à sa rédaction, ont eu le souci de ne pas brusquer certaines classes de la société. Tout au contraire, on a l'impression que l'ensemble du document a été fait pour plaire à la majorité des Québécois qui seront bientôt appelés à élire un nouveau gouvernement.

En effet, personne ne s'élevait contre la proposition du Parti libéral de déréglementer l'appli-

cation des lois, d'humaniser les rapports entre les citoyens et la fonction publique et d'encourager la croissance économique. Même les centrales syndicales qui ont souvent accusé les libéraux de coucher avec les patrons devraient se sentir soulagés de constater que le parti n'a pas l'intention de leur retirer le droit de grève dans la fonction publique ou parapublique même si celui-ci va être plus réglementé et surveillé.

On sent même chez les dirigeants une volonté d'encourager l'expression de la démocratie en préconisant l'instauration d'un mode de scrutin proportionnel de façon à favoriser l'émergence de tiers parti.

Toutefois, un gouvernement libéral va encourager plus spécifiquement le développement économique en créant un climat qui, espère-t-on va amener de nombreux investissements. A cette fin, il entend adopter diverses mesures fiscales de manière à stimuler le dynamisme du secteur privé. Avec le parti libéral, le secteur public ne sera plus le moteur de l'économie et même les effectifs de la Fonction publique seront appelés à diminuer.

En éducation, les libéraux veulent redonner aux commissions

scolaires leur lustre d'antan en revoyant s'il le faut la loi 57 sur la fiscalité municipale pour leur remettre un certain pouvoir de taxation. De même, ils veulent encourager l'enseignement professionnel et permettre aux institutions privées d'enseignement de se développer en leur octroyant 80 pour cent du coût moyen par étudiant du secteur public.

La seule épine pour le parti réside dans son intention d'amender la loi 101 afin d'ouvrir plus grandes les portes de l'école anglaise. Au sein du parti, on est loin de partager l'unanimité quant aux modifications à apporter à la politique linguistique. Il est plus probable que des propositions seront adoptées lors de la tenue des colloques régionaux d'ici la mi-mars pour restreindre la portée des intentions de la direction du parti. Comme le signalait un militant, il faut ménager un peuple qui est minoritaire en Amérique car à chaque fois qu'on veut toucher à sa langue, on le rend chatouilleux et paranoïaque.

On saura à la mi-mars lors de la tenue du Conseil général élargi qui adoptera définitivement le programme si ces conseils ont été entendus.

L'économie sera le fer de lance des libéraux au cours de la prochaine campagne électorale

■ QUEBEC — Le chef du Parti libéral du Québec, M. Claude Ryan, a reconnu que les propositions de programme en matière économique qui ont été dévoilées aux militants de son parti en fin de semaine à Québec constitueront le fer de lance du programme électoral des libéraux.

CLAUDE-V. MARSOLAIS
de notre bureau de Québec

En effet, à lui seul, le chapitre portant sur l'économie occupe presque la moitié du document de travail intitulé «La société libérale de demain», ce qui dénote un souci presque constant de privilégier les matières économiques plutôt que les matières sociales. On se souvient qu'en 1970, M. Robert Bourassa s'était fait élire avec la promesse de

créer 100.000 emplois par an au Québec.

Avec M. Ryan, le Parti libéral entend mettre l'accent sur la croissance économique et l'enrichissement.

Pour atteindre cet objectif et favoriser la création d'emplois stables et rémunérateurs, les responsables de ce secteur au sein du parti tels les Guy Saint-Pierre, Reed Scowen, etc., estiment qu'il faut favoriser le dynamisme du secteur privé et limiter le rôle du secteur public dans l'économie.

Le Parti libéral ne veut cependant pas que cette croissance à tout prix vienne se faire au détriment des plus démunis. Conscient de son rôle social, il estime qu'il lui faudra tenir compte de cette dimension en intervenant pour équilibrer le partage de la richesse. A cette fin, il entend ajuster les programmes de soutien du revenu et prévoir une fiscalité soucieuse tout autant de stimuler l'effort et le travail que d'arriver à une juste distribution des charges selon la fortune de chacun.

De même, il entend instaurer un climat de concertation ouvert entre les divers agents de l'économie. A cette fin, le parti entend faire respecter les lois et les contrats de travail. Le droit à la santé et à la sécurité des gens prévaut sur les autres droits du travail, en particulier le droit de grève dans le secteur hospitalier et les services publics comme l'hydro-électricité.

Industrie et commerce

Dans le secteur de l'industrie et du commerce, le projet de programme annonce l'intention du parti de changer substantiellement les dispositions défavorables de la loi 101 en regard des enfants de cadres qui viennent s'établir au Québec, d'abolir l'impôt sur les successions et de changer les tables d'impôt de façon à ce que la situation soit comparable à celle existante dans l'ensemble du Canada.

Un gouvernement du Parti libéral s'engagerait notamment à redonner à Montréal sa position de métropole canadienne, à réduire à sa plus simple expression la paperasserie gouvernementale à l'endroit des entreprises, à soutenir les efforts de l'industrie du textile dans son processus de modernisation et à encourager l'investissement, la recherche, etc.

Tout en maintenant la formule des sommets économiques, le

parti entend créer un organisme fédéral-provincial de coordination pour s'assurer que les initiatives fédérales soient synchronisées avec celles du Québec afin de produire le meilleur rendement possible. Au niveau des sociétés d'Etat, un gouvernement libéral encouragerait la SGF à investir conjointement avec le secteur privé dans des domaines stratégiques. Toutefois, il compte revoir en profondeur les opérations de Sidbec parce que la sidérurgie d'Etat a accumulé un déficit de \$200 millions. De même, le programme OSE sera réévalué parce qu'on estime son coût prohibitif en regard des emplois créés.

Montréal

Selon les penseurs économiques du parti, le déclin de Montréal n'est pas attribuable à un déplacement de l'économie vers l'Ouest du pays mais aux politiques et au climat établis par le gouvernement péquiste dont la vision demeure celle d'une «grosse ville québécoise».

En conséquence, le Parti libéral entend faire du développement de Montréal sa priorité au cours des prochaines années notamment en organisant une rencontre au sommet, en encourageant le développement de son port et coopérant avec les instances municipales pour stimuler le tourisme, le transport, les institutions financières et les activités des sièges sociaux.

Le parti insiste beaucoup pour déréglementer toutes les lois et obligations à l'endroit des entreprises. C'est pourquoi il propose la formation d'un groupe de travail sous l'autorité du premier ministre de manière à trouver des solutions pour alléger le fardeau réglementaire et la paperasserie gouvernementale.

Au chapitre de l'énergie, le parti ne préconise rien de plus que ce qui était déjà connu. Il encourage le harnachement du réseau hydrologique de la Baie James et des autres grandes rivières dont le coût s'avère compétitif et favorise le prolongement du gazoduc jusque dans les Cantons de l'Est, les Bois-Francs, la Beauce, Québec et le Saguenay-Lac-St-Jean. A cette fin, il entend supprimer la taxe de vente de 8 pour cent sur le gaz naturel pour encourager la conversion des systèmes de chauffage.

En matière agricole, le Parti entend maintenir la loi du zonage agricole mais entend accor-

der aux individus un droit de recours auprès de l'Office de la protection des terres agricoles. De même, on favorise la formule des plans conjoints en autant que la majorité des producteurs la réclame.

Au niveau touristique, on préconise la création d'un Office national du tourisme qui envisage l'abolition de la surtaxe de 5 pour cent sur les boissons alcooliques que les hôteliers doivent supporter.

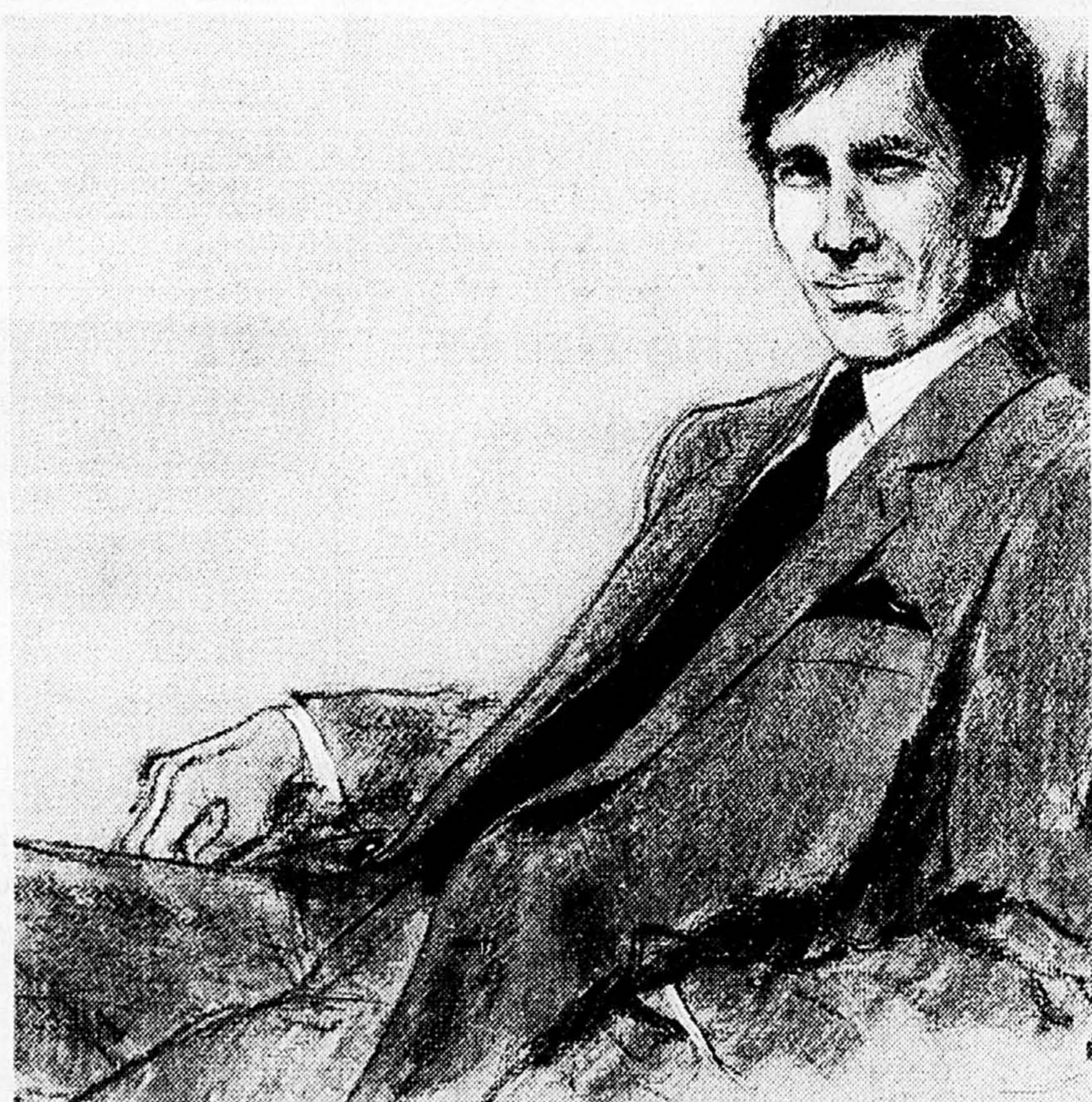
Dans le secteur minier, le parti veut favoriser la prise en main par des Québécois de nombreuses mines tout en encourageant SOQUEM dans ses efforts d'exploration. Dans le domaine forestier, on veut accélérer la revocation des concessions forestières, rendre obligatoire le reboisement, poursuivre la modernisation de l'industrie des pâtes et papiers, et favoriser l'implantation d'usines de méthanol.

Au chapitre des pêches, le parti veut favoriser le renouvellement de la flotte intermédiaire (bateaux de 45 à 65 pieds) et encourager la construction d'unités de pêche en haute mer.

Au niveau des transports, le parti veut relancer la construction des autoroutes tout en maintenant un préjugé favorable au transport en commun.

Concernant la main-d'œuvre et l'emploi, les libéraux proposent la création d'un ministère séparé de main-d'œuvre et d'immigration qui serait responsable des programmes de sécurité du revenu actuellement sous la juridiction du ministère des Affaires sociales. On prévoit aussi la création d'un fonds de réadaptation et de stabilisation industrielle pour prévoir la fermeture d'usines, la déréglementation du secteur de la construction et la reconversion industrielle de certaines régions ou villes.

Enfin, en ce qui regarde l'épargne, le parti soutient que le Québec est un importateur d'épargne contrairement à ce que le PQ laisse entendre. Les libéraux ne préconisent aucune mesure pour changer cette situation sauf de promouvoir la concurrence entre les institutions financières, de laisser l'entière marge de manoeuvre à la Caisse de dépôt et de placement, de produire un livre blanc sur l'avenir du régime des rentes du Québec, et de créer un Office de crédit aux administrations locales qui emprunte un milliard par an.



offre
spéciale de complets
sur mesure

Un complet qui les bat tous! Les meilleurs tissus sur le marché. Des styles exclusifs. Une coupe, un montage, une finition exécutés avec art par nos maîtres tailleurs, à vos mesures. Complet, \$294. Gilet, \$50. Pantalon extra, \$75. Supplément à partir de taille 47. Boutique Hommes.

\$294.

HOLT RENFREW

SHERBROOKE ET DE LA MONTAGNE • ROCKLAND • FAIRVIEW • ANJOU • PLACE VILLE MARIE

ouvert jadis et vendredis jusqu'à 23 h.

LES RUES DE MONTRÉAL

SAINTE-MARIE,
quartier (1832),
rue (vers 1892)

Comme nous l'avons déjà vu, en 1832, Montréal fut divisée en huit quartiers, dont le quartier Sainte-Marie, formé à partir du faubourg Sainte-Marie, mieux connu à l'époque sous le vocable de «faubourg Québec». D'où venait ce nom? Lorsque Montréal était entourée de fortifications (démolies dès les premières années du 19e siècle), la seule porte à l'est s'appelait officiellement porte Saint-Martin. Mais comme

elle s'ouvrait sur le «chemin du Roy» qui conduisait à Québec, les résidents vinrent à l'appeler «porte de Québec» et à baptiser «faubourg Québec» les environs immédiats de la porte.

Quant au «faubourg-à-Malasse», un vocable dont on affublait la partie est du faubourg (aujourd'hui partie du quartier Papineau), il tient cette appellation d'une brasserie à l'intersection de la rue Notre-Dame et de l'actuelle avenue de Lorimier. La mélasse essentielle à la production de la bière à l'époque, arrivait par bateaux provenance des Barbades. Il se dégageait de la brasserie une odeur de mélas-

se intensifiée du fait que les citoyens utilisaient les tonneaux vides pour recueillir les eaux de pluie.

Depuis 1832, les limites du quartier furent modifiées très souvent, de sorte que sa partie ouest fait partie du quartier Ville-Marie depuis 1903, tandis que sa partie est initiale est aujourd'hui incorporée au quartier Papineau.

Le nom de la rue lui a été donné par son cessionnaire, Charles-Henri Letourneau, vraisemblablement en l'honneur de Marie-Rémi Décarie, curé de la paroisse Saint-Henri à l'époque. Cette voie avait antérieurement porté les noms de George et Stephens. Elle se trouve dans l'axe est-ouest, croisant le chemin de la Côte-Saint-Paul au sud de Notre-Dame.

Le PLQ promet des modifications substantielles à la loi 101

■ QUÉBEC — Dans le but évident de rassurer les anglophones, «qui, dit-on, vivent la même peur psychologique de disparaître que les francophones n'avaient avant l'arrivée au pouvoir du PQ», le Parti libéral de Claude Ryan promet, si son

PIERRE VINCENT
de notre bureau de Québec

programme devait être sanctionné lors du grand congrès de mars, des modifications importantes à la loi 101.

Ainsi, sous un gouvernement libéral de Claude Ryan, tous les enfants dont les parents sont de langue maternelle anglaise, c'est-à-dire des parents ayant fréquenté une école anglaise, pourraient être inscrits à l'école anglaise. Cette règle générale, pour laquelle on prévoit quelques mesures d'exception, vaudrait autant pour les enfants déjà installés au Québec que pour ceux d'immigrants, dont la langue maternelle aurait été l'anglais dans leur pays d'origine. Peu importe que ce pays soit aussi peu anglais que l'Inde ou l'Italie.

En outre, les parents jouiraient d'un droit d'appel pour les cas où ils jugeraient que ce critère de base ne leur rend pas justice.

Par ailleurs, une autre modification à la loi 101 viserait à éliminer les dispositions qui défendent l'affichage public ou la publicité dans une autre langue que le français. Les annonceurs devraient cependant, ajoutent les auteurs, être tenus de respecter

la langue française dans leurs messages publicitaires.

Henri-François Gauthier, qui défendait cette partie du projet de programme, devait commenter à propos de ce dernier article. «C'est quand même pas mortel, y'a tout de même 20 pour cent de la population qui est anglophone au Québec!»

Plus tôt, ce même M. Gauthier avait déclaré au sujet de la politique linguistique énoncée dans le Livre rouge: «Il faut mettre un stop à la surbureaucratiation et à la paranoïa contre les Anglais dans laquelle un certain ministre péquiste psychiâtre nous a fait sombrer.»

S'il est vrai que les anglophones du PLQ sont plus que favorables à ces intentions de modifications de la loi 101, il n'est pas tout à fait évident que ça rencontre les vues de tous les francophones du parti. Ainsi, hier, deux militants francophones se sont-ils publiquement inquiétés des conséquences d'une pareille réouverture de tout le débat linguistique. «J'ai bien peur de me faire varlopper par mes «sculpteurs de fleurs de lys» dans le milieu d'enseignement ou je travaille», a dit l'un d'eux.

Le chef libéral Claude Ryan a donné à entendre, quant à lui, dans ses commentaires sur la question, qu'il tient à ces modifications à la loi 101 et a mis en doute que le Québec vive une véritable «paix linguistique». «97% des électeurs de D'Arcy McGee qui votent pour le PLQ, c'est un signe assez clair qu'ils ne sont pas tellement satisfaits des lois du gouvernement actuel»,

Le Livre rouge impose des limites au droit de grève dans les hôpitaux

■ QUÉBEC. — Le droit à la santé du public en général passe avant le droit de grève des travailleurs du secteur hospitalier.

Et un gouvernement du Parti libéral du Québec s'engagerait,

PIERRE VINCENT
de notre bureau de Québec

d'une part, à déterminer lui-même, sur avis de ses fonctionnaires-experts du ministère des Affaires sociales, si la santé du public est ou non menacée par un conflit de travail, et, d'autre part, suspendrait, par simple arrêté en conseil, le droit de grève de ces travailleurs, dans des délais de quelques heures seulement.

Voilà ce que préconise essentiellement le Livre rouge du PLQ, soumis aux militants, hier, au chapitre des relations de travail dans les secteurs public et para-public. Cette volonté des dirigeants libéraux ne devrait pas rencontrer d'opposition au cours des consultations régionales et au cours du prochain grand congrès, qui sanctionnera le programme du parti.

Ainsi donc, s'ils prenaient le pouvoir, les libéraux de M. Ryan seraient fermement résolus à mettre un terme «aux abus graves qui ont mis en danger la santé des citoyens au cours des dernières quinze années».

Les auteurs du projet de programme ont résisté à la tenta-

tion de retirer purement et simplement le droit de grève aux travailleurs de la santé, «ce qui aurait modifié de manière radicale le régime de travail de plus de 200,000 salariés québécois, sans pour autant offrir de garantie d'amélioration des relations générales de travail dans ce secteur», notent-ils.

Voici comment les auteurs voient les choses, sous un régime libéral:

- les parties patronale et syndicale devraient entamer leurs négociations au moins six mois avant l'expiration des conventions collectives;
- au besoin, un conciliateur pourrait intervenir au moins trois mois avant l'expiration des conventions collectives en vigueur;

- à la suite du rapport du conciliateur, les parties devraient, à nouveau, négocier pendant trois semaines, après quoi les travailleurs pourraient voter sur les dernières offres patronales;
- en cas de rejet des offres patronales, le droit de grève serait acquis dès la date d'expiration de la convention collective. Toutefois...

Toutefois, si le gouvernement estimait que l'exercice du droit de grève pouvait mettre en danger la santé des citoyens, il pourrait alors, et cela même avant que la grève ne soit déclenchée,

intervenir rapidement, en quelques heures. Il n'aurait pas besoin de recourir à une injonction ou à une loi spéciale, ainsi que les gouvernements l'ont fait depuis quelques années; il n'aurait qu'à prendre la décision de suspendre le droit de grève dans le ou les établissements concernés.

Et, en vertu de quels critères, le gouvernement déterminerait-il que la santé du public est en danger? «Ce ne sont sûrement pas les syndicats qui vont venir nous dire si les services essentiels sont maintenus ou pas, commence par répondre Claude Ryan. Si dans une ville, ou il n'y a qu'un hôpital, les travailleurs de la santé se mettent en grève, c'est bien évident qu'il y a un problème sérieux. Et notre responsabilité, à nous, les élus, c'est d'y voir. J pense qu'il y en a qui vont devoir faire leur deuil des grèves totales et inconditionnelles.»

Quels moyens de pression un gouvernement libéral laisserait-il aux travailleurs de la santé? «Il leur restera un droit de grève symbolique, répond sans hésitations Lina Allard, un des auteurs

du Livre rouge. Ils pourront manifester, dehors, à condition de ne pas empêcher le cours normal des activités de l'hôpital. Y'a toujours bien un bout à laisser mourir du monde dans les hôpitaux!»

Si un gouvernement du Parti libéral du Québec s'appliquait d'abord et avant tout à «mettre bon ordre» dans les établissements de santé, il n'en manifesterait pas moins ses fermes intentions de réviser en profondeur tout le régime des relations de travail, qui prévaut dans tous les autres secteurs tant publics que privés. Il se pencherait sur le problème de l'exercice de la démocratie syndicale, il étudierait les conditions qui doivent entourer la tenue des scrutins de grève ou de retour au travail, de même que la façon dont son actuellement informés les travailleurs quant au contenu des offres patronales. Il tenterait également d'empêcher la politisation des conflits de travail et verrait dans quelle mesure on peut «déjudicialiser», éviter les recours trop spontanés à l'injonction lors des conflits.

Cours de base Fine Cuisine Familiale par Henri Bernard

Une fois par semaine, jour ou soir, du 23 février au 30 avril.
PROSPECTUS 843-6481
2015, de la Montagne suite 610, Mtl H3G 1Z9
Permis d'enseignement et de culture personnelle

Institut
Culinaire
Henri Bernard

POUR PLACER UNE ANNONCE DANS CARRIÈRES ET PROFESSIONS
COMPOSEZ
285-7320

GRAPHOLOGIE

- Cours oraux
- Analyses d'écriture par des professionnels
- Conférences
- Soirée d'information mercredi le 21 janvier 1981 à 20h ou 1340 est, rue Sainte-Catherine (metro Beaudry)

Res: D.A. Gauthier
522-3212
Institut de Caractérologie Inc.

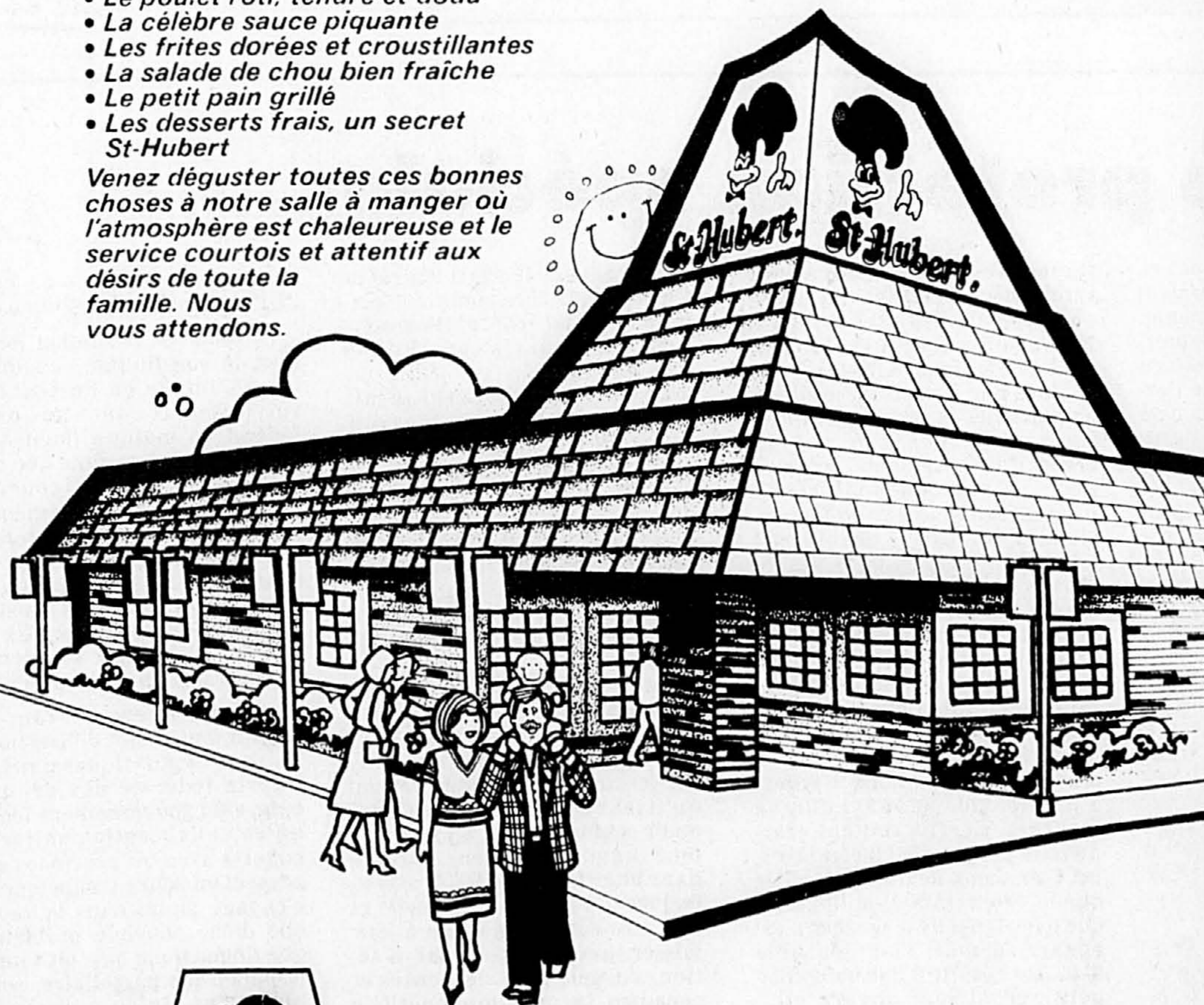
Votre nouveau voisin est arrivé!

Venez visiter la nouvelle rôtisserie St-Hubert située au 665, 32e avenue Lachine

L'ouverture d'une rôtisserie St-Hubert dans le voisinage est une nouvelle appétissante pour tous les amateurs de bonne chère. Venez faire un tour chez nous et découvrez, ou redécouvrez, ce qui fait la réputation de St-Hubert partout au Québec:

- Le poulet rôti, tendre et dodu
- La célèbre sauce piquante
- Les frites dorées et croustillantes
- La salade de chou bien fraîche
- Le petit pain grillé
- Les desserts frais, un secret St-Hubert

Venez déguster toutes ces bonnes choses à notre salle à manger où l'atmosphère est chaleureuse et le service courtois et attentif aux désirs de toute la famille. Nous vous attendons.



tout a tant de goût

665, 32e avenue Lachine

© Copyright, tous droits de reproduction et de traduction réservés - Canada 1980 - LES RÔTISSERIES ST HUBERT L.T.E.E. Laval, Québec

Vente Annuelle d'Entrepôt

6 JOURS seulement

POUR HOMMES

- de tailles MOYENNES
- FORTES tailles
- tres GRANDS
- JEUNES HOMMES

DU 19 AU 24 JANVIER

1,500 COMPLETS 2 ou 3 mcx de notre collection de marques connues Tailles 34 à 60	VENTE 20 à 50%	1,000 CHAPEAUX en feutre ou en Tweed, casquettes ou tuques Rég. jusqu'à \$70	VENTE 50%
1,400 pai. SOULIERS ET BOTTES Fin de séries, peintures 6 à 15 Largeurs D-EE 13 à 15 bottes seulement	VENTE 20 à 50%	250 PALETOTS Pour hommes et jeunes hommes. Fin de séries assorties Tailles 36 à 52	VENTE 50%
800 CHEMISES SPORTS à manches longues modèles en velours, polyester/laine, polyester/coton. Unis ou à motifs. Tailles P. à 4G.	VENTE 20 à 50%	425 CEINTURES	VENTE 50%
500 CHANDAILS & VESTES Tailles P. à 4G.	VENTE 20 à 50%	300 VESTES sans manches	VENTE 50%
300 VÊTEMENTS DE SKI ALPIN & SKI DE FOND Tailles P. à 5G.	VENTE 20 à 50%	400 VESTONS SPORT Modèles assortis: en l'uni ou polyester/laine ou pure laine vierge. Tailles 36 à 52	VENTE 50%
BOUTIQUE JEUNE HOMME Vestons sport, paletots, complets, chemises ajustées MACH II. Tailles 34 à 44	VENTE 20 à 50%	600 COMPLETS pour hommes & jeunes hommes. Fin de séries assorties Tailles 38 à 52	VENTE 50%
400 COMPLETS WARREN K COOK de notre prestigieuse collection. Tailles 38 à 54	VENTE 20 à 50%	250 pai. de GANTS DOUBLES En cuir, en laine ou peau de cochon. Rég. jusqu'à \$40	VENTE 50%
1,500 PALETOTS D'HIVER de nos collections Aquascutum, Freedom et autres, avec ou sans col de fourrure. Tailles 36 à 54	VENTE 20 à 33 1/3%	2,000 PANTALONS En polyester/laine ou polyester lavable. Tailles 28 à 54, Rég. \$33	VENTE \$2298
800 VESTONS SPORT De nos collections W.K. Cook, Dats, Progress Brand, Country Square et autres, en pure laine polyester/laine ou laine pure et Tailles 36 à 58	VENTE 20 à 33 1/3%	2,000 CHEMISES DE TOILETTE Unies ou rayées. Marqueuse Arrow Encolure 14 à 18 1/2 2 pour \$35	VENTE \$1798
1,000 CANADIENNES & PALETOTS 3/4 Tailles 36 à 64	VENTE 20% à 33 1/3%	900 CHEMISES DE TOILETTE Fin de séries. Marques connues Encolure 14 à 21 3 pour \$25	VENTE \$898

Bovet

SEULEMENT AU

4475 est, boul. Métropolitain (sortie Viau) Montréal

N.B.: Fin de séries. Léger supplément pour retouches sur ces spéciaux. Certaines grandeurs ne sont pas disponibles dans tous les styles.

Cartes de crédits acceptées: Visa, Master Card, American Express, Dinner's Club

ÉDITORIAL

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

la presse

ROGER LEMELIN
président et éditeurROGER-D. LANDRY
vice-président exécutif et
directeur généralJEAN SISTO
éditeur adjointYVON DUBOIS directeur de l'information
MARCEL ADAM editorialiste en chef

M. Chrétien est nerveux et pour cause

Il serait normal d'attribuer à la fatigue, et au fait qu'il soit laissé seul sur la ligne de feu par son chef itinérant, la grande nervosité manifestée la semaine dernière par le ministre Jean Chrétien, devant le Comité mixte spécial des Communes et du Sénat.

Mais son irritation, voire même son désarroi, s'expliquent peut-être davantage par le fait que les résistances au projet unilatéral du gouvernement ne s'atténuent pas, au contraire.

Au début de la semaine M. Chrétien déposait une longue liste de changements que le gouvernement accepte d'apporter à la Charte des droits et libertés, ainsi qu'à la procédure d'amendement de la Constitution proposée dans le projet fédéral.

Or, les modifications proposées n'ont pas réussi à désarmer les opposants au projet Trudeau, même si plusieurs d'entre elles l'améliorent sensi-

blement. Les gouvernements et les groupes qui s'opposent au caractère unilatéral du procédé et à l'inclusion d'une charte des droits et libertés dans la Constitution, demeurent fermement sur leur position. De même les francophones hors Québec, qui se seraient probablement accommodés du geste autoritaire du gouvernement fédéral si celui-ci avait accepté de mieux protéger les droits linguistiques des minorités francophones.

Le ministre Chrétien, qui de toute évidence cherchait à améliorer son projet sans le dénaturer, et à conserver du même coup l'appui de ceux qui s'intéressent davantage à la fin qu'aux moyens, est sans doute plus embarrassé par la désapprobation de l'opinion canadienne et par la grogne d'une partie du caucus québécois du Parti libéral qui commence à éclater au grand jour.

Au début du gouvernement Trudeau pouvait tenter de justi-

fier son coup de force contre les provinces en invoquant l'appui de l'opinion canadienne. Sur la foi des sondages de l'été dernier et du début de l'automne il pouvait, en forçant les termes, invoquer la volonté démocratique du peuple pour contraindre les gouvernements provinciaux et faire exécuter par le gouvernement britannique ce que lui interdit de faire la constitution canadienne.

Par la même occasion, les députés libéraux pouvaient rationaliser leur docilité partisane en invoquant un mandat fédéral accrédité par l'opinion publique.

Mais voici que depuis un mois tous les sondages révèlent un changement radical de l'opinion publique canadienne, laquelle continue certes d'approuver les objectifs du gouvernement Trudeau mais condamne le procédé choisi pour les atteindre. Le dernier, celui de Gallup, publié la semaine dernière, montre que 64 pour cent des Canadiens

préfèrent que la constitution, une fois rapatriée, soit modifiée au Canada plutôt que par le Parlement britannique. Cette préférence se retrouve dans toutes les régions du pays, y compris en Ontario où le gouvernement appuie pourtant la démarche fédérale.

Ce revirement de situation met le gouvernement fédéral dans une situation insolite, lui qui n'a pas de mandat électoral, qui n'a plus pour l'appuyer qu'une couple de gouvernements provinciaux, qu'un parti fédéral, le NPD (lequel se sent de plus en plus gêné et paraît chercher un prétexte pour lui faire faux bond) et qu'une minorité de l'opinion canadienne. Sans oublier, bien sûr, sa majorité parlementaire.

Depuis quelque temps, cependant, les tensions grandissent entre certains députés libéraux, notamment dans le caucus québécois, et le gouvernement, qui est l'objet de pressions de plus en plus fortes. La semaine

dernière, le député Louis Duclos a eu un vif échange avec le ministre Chrétien durant une séance du Comité mixte sur la Constitution, cependant que le député Gilles Marceau faisait connaître publiquement son mécontentement et soumettait l'idée que le gouvernement dispense les députés de la discipline du parti et autorise le vote libre.

Il est douteux qu'un gouvernement déterminé à procéder d'une manière qui n'agré pas à une majorité des gouvernements provinciaux et de l'opinion publique laisse ses députés voter selon leur conscience, sans acceptation de la ligne du parti.

Après avoir poussé l'opération aussi loin M. Trudeau et Chrétien ne peuvent risquer l'intolérable humiliation d'être désavoués par une partie substantielle de leurs députés.

Au point où en sont les choses le gouvernement, le voudrait-il, ne peut plus se raviser sans se discréditer irrémédiablement. À

moins que les événements viennent à la rescousse des opposants au projet. Et peut-être même du gouvernement fédéral si celui-ci est conscient d'avoir engagé le pays sur une voie désastreuse.

Depuis que six gouvernements provinciaux ont décidé de porter cette affaire devant les tribunaux, M. Trudeau et Chrétien ont toujours dit que cette procédure ne pouvait empêcher le Parlement canadien d'agir et le Parlement britannique d'amender sa propre loi! Or, voici que M. Chrétien montre pour la première fois qu'il n'est pas indifférent à ce que diront les tribunaux. La semaine dernière il disait en effet devant le Comité mixte que le seul obstacle sur son chemin était un éventuel jugement négatif de la cour.

Un jugement défavorable arrangerait peut-être tout le monde? Qui sait?

MARCEL ADAM

Police parallèle et généreux bénévoles

Sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal, plusieurs municipalités se sont dotées de ce que l'on appelle un service de « police parallèle »: des agents spéciaux responsables de certaines tâches de surveillance. Ce qui manifeste, à coup sûr, un besoin de palliatif ou de complémentarité au système policier officiel de la CUM.

Mais il y a maintenant plus que cela. À Rosemère, des citoyens bénévoles ont offert leur temps, leur énergie et leur personne pour collaborer au travail de la police locale. Ainsi, quelque 35 personnes, dont certaines de l'âge d'or, « patrouillent » les abords des écoles, des magasins ou des maisons privées. On refuse de les identifier comme une police parallèle: « Ils sont là simplement pour apporter une meilleure protection à notre population », dit le directeur de la police.

De toutes les façons, les citoyens exigent un service policier supérieur à celui qu'ils connaissent présentement.

On peut bien dire qu'il n'y a là rien de nouveau: ce n'est pas d'hier que des agents de sécurité collaborent avec les services officiels lors de manifestations particulières. Mais chez nous, c'est peut-être la première fois que des citoyens décident de prendre en main leur sécurité personnelle et celle de leurs voisins, au point de s'engager bé-

névolement dans une activité de police.

Le mouvement existe depuis quelque temps à New York; et il commence à inquiéter sérieusement l'administration municipale.

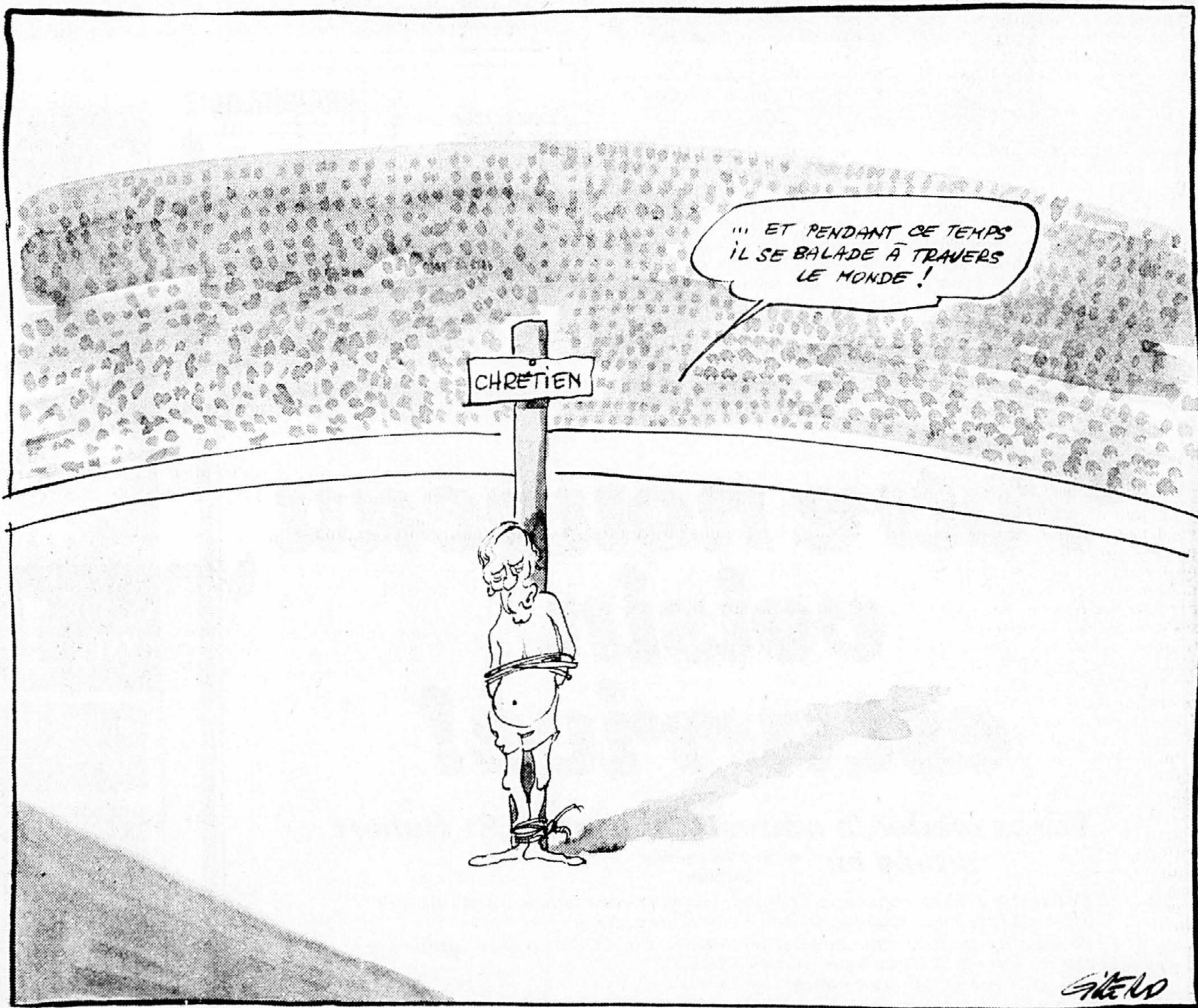
Dans la métropole américaine, certains quartiers de la ville et certaines stations de métro ont la réputation d'être des endroits dangereux. Pour aider la population à s'y promener, un groupe s'est formé: les Guardian Angels, gars et filles d'environ 20 ans, surtout noirs ou porto-ricains, coiffés d'un bérêt rouge, nouveaux héros de la paix.

Eux, ils ne veulent pas collaborer avec la police; ils veulent agir à leur façon: ils veulent faire respecter la loi avec leurs propres moyens.

Alors, on commence à les craindre. Pas seulement parce qu'ils s'emparent d'une autorité que personne ne leur a donnée, mais aussi parce qu'ils manifestent la situation de la ville, la faiblesse du service policier officiel, l'espèce d'anarchie dans laquelle il faut tomber pour tenter de se protéger.

Ce n'est pas le cas de Rosemère ni de la CUM. Mais on commence à trouver quelques ressemblances frappantes dans l'inquiétude de la population et dans la multiplication des catastrophes.

JEAN-GUY DUBUC



Droits réservés

Le français a besoin d'une protection spéciale

LA PRESSE publie à nouveau aujourd'hui des extraits du mémoire que M. Léon Dion avait préparé à l'intention du Comité mixte de la Chambre et du Sénat sur le projet de rapatriement de la constitution. M. Dion s'attarde ici à démontrer que la situation de la minorité anglophone du Québec et celle des minorités francophones dans le reste du pays sont si différentes qu'elles ne peuvent être protégées par des garanties de même nature.

LÉON DION
Politologue

Aucun Québécois ne saurait s'objecter à ce qu'une charte fédérale des droits linguistiques protège au maximum le français dans les autres provinces. Ce sont les communautés francophones elles-mêmes qui demandent la protection fédérale et les comportements passés des Assemblées législatives à leur en-droit justifient amplement leur demande. Mais les critères définissant le statut du français devraient être les plus larges possibles de façon à ce que toutes les chances de vivre en français dans chaque province soient exploitées au maximum. C'est ainsi que partout l'accès à l'école française ne saurait être restreint que par les limites des possibilités techniques. C'est ainsi également que le caractère officiel du français devrait être sanctionné dans une charte fédérale des droits pour le Nouveau-

Québec conformément à la demande du gouvernement et à l'acquiescement apparent de la population et qu'une sanction semblable devrait s'étendre à l'Ontario aussitôt que cette province aura légiféré dans le même sens.

Mais les Canadiens et plus particulièrement les communautés francophones doivent à leur tour comprendre que la situation de la minorité anglophone au Québec est bien différente de celle des minorités françaises dans les provinces anglophones. Appliquer une même règle d'équité abstraite aux deux situations, par exemple en étendant l'accès à l'école anglaise à d'autres catégories que celles que permet la loi 101 comme le propose l'article 23 du projet de résolution ou encore en rivant le Québec à l'article 133 de l'acte de l'Amérique britannique du Nord comme le fait l'article 21, ce serait créer un grave préjudice au français dans cette province.

Ce n'est pas parce que les Québécois francophones ne souhaitent pas que les francophones des autres provinces ne jouissent pas des meilleures protections juridiques qu'ils s'opposent en grand nombre aux dispositions des articles 21 et 23 du projet de résolution. C'est parce que ces articles s'appliqueraient de la même manière au Québec à l'égard de la minorité anglophone et qu'ils ne sauraient accepter, même s'il en allait du plus grand bien des communautés francophones des autres provin-

ces, d'être liés à jamais par ces mêmes clauses qui leur seraient préjudiciables au Québec même. Ce que le Québec doit réclamer, en effet, c'est bien plutôt d'être exempté des dispositions de l'article 23 du projet de résolution de même que l'abrogation de l'article 133 de la présente constitution sur lequel était fondé le récent jugement de la Cour suprême rendant illégale une partie substantielle de la charte de la langue française. Ce n'est pas non plus parce qu'ils seraient opposés à toute protection des droits des anglophones québécois dans une éventuelle charte des droits. Le problème consiste à trouver une formule qui soit valable et acceptable aux francophones aussi bien qu'aux anglophones.

Bref, dans le contexte canadien, ce n'est pas la règle de l'uniformité qui doit prévaloir mais bien plutôt celle de l'asymétrie. (...)

Si les Canadiens veulent véritablement assurer la survie et par-dessus tout l'essor du français au Canada, il leur faut accepter le fait inéluctable que c'est d'abord au Québec que des mesures protectrices doivent être conçues et appliquées.

En ce qui concerne le Québec s'impose, en effet, de rejeter comme inadéquate et nocive pour le français toute politique linguistique fédérale (ou québécoise) qui partirait du principe qu'au Québec l'anglais se trouve dans une situation comparable au français dans les provinces anglophones et qui étendrait au

Québec les mêmes obligations juridiques à l'endroit des anglophones que celles qui lieraient le Nouveau-Brunswick et l'Ontario vis-à-vis des francophones. (...)

Alors que dans les provinces anglophones la promotion maximale du français ne saurait créer d'inconvénients majeurs pour les anglophones dans la mesure évidemment où les possibilités culturelles et matérielles réelles d'action dans chaque province ne sont pas démesurément taxées, au Québec c'est bien plutôt vers un unilinguisme français officiel qu'il faut tendre, si du moins l'objectif premier véritablement poursuivi est la création et le maintien, dans cette province également, d'un cadre institutionnel propre à promouvoir au maximum le français. Et s'ils veulent vraiment la progression du français, les Canadiens devront admettre que la programmation linguistique dans laquelle le Québec s'est engagé depuis une douzaine d'années résulte d'une obligation politique stricte envers elle-même d'une majorité linguistique en situation d'infériorité, qu'elle se justifie amplement par la situation difficile du français même dans cette province et qu'ils doivent enfin accepter de laisser le Québec absolument libre de décider seul de l'orientation éventuelle de cette programmation. (...)

Dans ces conditions, il serait bien périlleux, avant d'en connaître les retombées concrètes, de chercher à restreindre la portée de cette loi (la loi 101) ég-

me s'y engage le Parti libéral du Québec ou encore comme le propose le projet fédéral de résolution concernant la constitution fédérale. (...)

Le Parlement fédéral serait bien mal avisé de chercher à tirer profit des divisions qui existent aujourd'hui au Québec concernant le statut qu'il convient d'accorder au français et à l'anglais pour imposer arbitrairement à cette province une orientation qui viendrait substantiellement à l'encontre de la position officielle telle qu'établie par la loi 101. (...)

Une majorité de Québécois estiment que la promotion du français dans leur province peut être assurée dans un cadre fédéral renouvelé. Mais s'ils croient qu'il leur est possible de s'épanouir conformément au génie de leur langue et de leur culture dans une structure fédérative, ils jugent à bon droit que celle-ci doit être conçue de façon à leur laisser une entière liberté d'action, ce qui, dans le contexte canadien, ne peut impliquer que l'octroi d'un statut politique particulier de droit ou de fait qui permettrait au Québec de conserver le français comme la seule langue officielle et de poursuivre dans tous les domaines une politique de promotion active du français sur son territoire. À défaut d'un cadre fédératif satisfaisant, ils n'auraient pas d'autre choix, s'ils continuent à vouloir sauvegarder par-dessus tout leur langue et leur culture, que de s'engager de nouveau, tôt ou tard, sur la voie des récrimi-

nations autonomistes ou même de l'indépendance politique. (...)

Le projet de résolution concernant la constitution canadienne est à l'image de l'orientation suivie depuis douze ans par le fédéral en matière linguistique et l'on sait aujourd'hui que cette orientation, en ce qui concerne les provinces, est fondamentalement erronée et à l'envers du bon sens. Elle consiste en définitive à placer la charrue (le droit) avant les boeufs (la société). Pour le bien et la paix des langues il s'impose de rectifier cette étrange façon de procéder.

En conséquence, il faut surseoir à tout projet d'insertion de clauses linguistiques dans une Charte fédérale des droits et exiger du gouvernement fédéral qu'en collaboration entière et respectant leurs compétences il s'engage plutôt dans la recherche d'une nouvelle problématique linguistique qui soit intégrale plutôt que parcellaire, souple plutôt que rigide, ajustée aux diverses conditions régionales plutôt qu'uniforme et qui s'inspire des données précieuses de la démolinguistique dont le Canada dispose de même que des propositions de la sociolinguistique plutôt que de les ignorer et de les contredire. Tous les Canadiens ont à gagner à ce que les changements constitutionnels nécessaires s'effectuent mais d'une manière compétente et en conformité avec la conception de la démocratie et du fédéralisme que les ancêtres leur ont légué.

HAÏTI

N.B.

- *Priorité est accordée dans cette page aux lettres d'intérêt général se rapportant à des articles parus dans LA PRESSE. La concision est recommandée.*
- *Les correspondants doivent inscrire lisiblement leur nom, adresse et numéro de téléphone.*
- *LA PRESSE ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues, ni à retourner les lettres, manuscrites ou autres documents non publiés.*
- *L'auteur assume l'entière responsabilité de ses opinions.*
- *Tout en respectant la pensée de l'auteur, LA PRESSE se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible.*
- *Si possible écrire à la machine, à double interligne.*
- *Prière d'adresser vos lettres comme suit: «Tribune libre», LA PRESSE, C.P. 4200, succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3M1.*



Une Haïtienne et son enfant dans un aéroport, fuyant comme des milliers d'autres son pays de misère.

Sévère dénonciation des évêques haïtiens

(Ce qui suit est extrait du message des évêques d'Haïti à l'occasion de Noël. Il en dit long sur la situation dans cette terre éprouvée.)

La joie de NOËL, que nous voudrions parfaite, est tempérée par le sombre panorama international, fait de crises ou de menaces de crises diverses et par les circonstances douloureuses de l'actuelle conjoncture nationale. Cette conjoncture, la génération actuelle n'en est pas la seule responsable. Elle est la résultante de tout un ensemble d'erreurs, de fautes, de négligences, d'incuries, d'injustices, de manque de conscience civique et professionnelle, d'individualisme.

Ce cumul de fautes et d'erreurs dont le peuple haïtien tout entier subit le contre-coup, se traduit dans un ensemble de défis qui heurtent la conscience de la communauté chrétienne et la fierté nationale. Relevons-en quelques uns sur lesquels nous ne pouvons fermer les yeux:

- L'émigration massive de nos compatriotes de la campagne inhospitalière vers la ville; du pays vers l'étranger, pour échapper à une misère déshumanisante ou rechercher de meilleures conditions de vie.
- L'embauchage des ouvriers agricoles haïtiens pour la coupe de la canne à sucre qui s'opère dans l'indifférence d'un large secteur de l'opinion publique, opinion qui feint d'ignorer les conditions de vie infra-humaines imposées à ces migrants: promiscuité, insalubrité, sévices, sous-alimentation, etc...
- Le reflux vers Haïti de milliers de compatriotes entrés illégalement ou établis, depuis un certain temps, en terre étrangère, avec toutes les conséquences que représente un tel retour massif de déracinés;
- Le climat de peur et d'insécurité, pour des individus et des familles, engendré par des menaces et des manœuvres d'intimidation;
- La transgression des lois, des normes légales les plus justes, qui favorise un processus d'exploitation et d'accélération de la misère;
- Les enfants sous-alimentés, sans instruction, les jeunes sans formation et sans perspective

- d'avenir, les paysans sans terre, émigrants potentiels;
- Les travailleurs et ouvriers, victimes du chantage des intermédiaires, malgré l'augmentation officielle du salaire minimum;
- Le fort pourcentage d'analphabètes qui entrave lourdement certaines initiatives prises en vue du progrès et du développement.

Même si cela nous choque et nous irrite, nous devons reconnaître que ces défis constituent une situation de péché qui heurte notre sensibilité de chrétien et une honte qui blesse notre conscience de citoyens si fiers de notre passé. (...)

A travers l'histoire de notre jeune Eglise d'Haïti, nous avons essayé d'annoncer l'Évangile de vie, d'incarner notre foi dans l'édification de la cité. Nous avons rendu l'Église présente dans les hôpitaux, les écoles, les coopératives, les œuvres sociales diverses. Nous ne prétendons pas avoir réussi pleinement. Il y a certes des lacunes.

Aujourd'hui, nous devons tous reconnaître notre part de responsabilité dans les souffrances de notre peuple et la nécessité d'une conversion individuelle et collective.

A l'émotion suscitée dans la presse montréalaise quant à la politique bienveillante de la France envers la dictature des Duvalier, je me permets les commentaires suivants.

Personne ne conteste à un Etat indépendant le droit de prendre des mesures pour contrôler la libre circulation des biens et des personnes sur son territoire. Il s'agit là d'un attribut essentiel de la souveraineté. Toutefois, ce qu'il y a d'ambigu et de contestable dans le rétablissement du visa aux Haïtiens, c'est que la France ne se soit pas soucieuse de donner une large publicité à une telle décision, au point que des Haïtiens de la diaspora venant d'Amérique, d'Asie et d'Afrique ont été refoulés de France où ils allaient, pour la plupart, passer les fêtes de fin d'année avec leurs parents. Les consulats français eux-mêmes ont reçu des avis contradictoires et les principales compagnies d'aviation n'en ont pas été informées.

Ainsi, dans ces circonstances, le soussigné s'est présenté au Consulat de France pour réclamer ce précieux visa qui lui a été accordé avec l'extrême politesse qu'on connaît des Français. Je désire d'ailleurs rendre hommage à la courtoisie du Consulat de France à Montréal.

Il est cependant évident que le reflux des Haïtiens n'est pas dû à une erreur administrative, mais à la détermination du gouvernement français de ne pas recevoir sur son sol certaines catégories d'Haïtiens. Comment expliquer qu'un télex adressé aux Consulats de France, en date du 2 décembre 1980, informe que désormais la France est interdite aux Haïtiens, à l'exception des hommes d'affaires et des personnalités honora-

blement connus? Une telle mesure est discriminatoire. Elle prive à la fois les chercheurs haïtiens des centres de recherche de France et les citoyens qui ont des moyens pécuniaires leur permettant de faire un voyage soit pour découvrir la beauté de la France Eternelle, soit pour passer les fêtes de fin d'année avec leurs parents.

S'il faut en croire les quotidiens parisiens *L'Humanité* et *le Matin*, «la collaboration entre les services de police français et haïtiens est étroite, comme ont pu en faire l'expérience les deux communistes haïtiens Anselus Noël et René Hermance, arrêtés en août dernier à Orly, livrés au dictateur Jean-Claude Duvalier et dont on est sans nouvelles depuis.»

Quand on sait que le régime des Duvalier a érigé le terrorisme en système politique, on est en droit de se demander s'il n'y a pas collusion ouverte entre le gouvernement de Giscard d'Estaing et le gouvernement de Jean-Claude Duvalier, le Bokassa des Amériques. La vérité est que les arrestations des journalistes et des personnalités honorablement connues de l'Opposition ont commencé le lendemain de la conférence de presse de Monsieur Galley, qui avait toutes les raisons de croire qu'il était dans un DOM-TOM en faisant l'éloge de la politique économique de Jean-Claude Duvalier que condamnent les organismes internationaux spécialisés dans l'aide au Tiers-Monde. Ce qui a provoqué la réponse de Grégoire Eugène à l'ineffable personnage: «Il n'est pas étonnant, dit-il, que le gouvernement français qui s'est compromis avec les dictateurs corrompus de l'Afrique et dans des histoires de diamants tienne un tel langage.»

Quoi qu'il en soit, la question fondamentale est la suivante: un gouvernement quel qu'il soit a-t-il le droit, en temps de paix, d'interdire son territoire aux ressortissants d'un autre pays, alors que les relations entre les deux gouvernements se trouvent au beau fixe? Un gouvernement a-t-il le droit de fermer ses portes aux personnes en danger de mort, quand même il s'agirait d'un gouvernement ennemi? Doit-on admettre qu'un gouvernement fasse une distinction entre les citoyens d'un même Etat, suivant qu'ils sont au pouvoir ou dans l'Opposition? Comment peut-on évoquer la notion de souveraineté absolue à l'heure de l'aéro-spatial au moment où une même famille peut se retrouver sur plusieurs points de la planète?

Faut-il rappeler qu'au cours des deux guerres mondiales, des Haïtiens ont versé leur sang pour la libération de la France, celle-là même qui, aujourd'hui, apporte une aide massive à un régime où des centaines de citoyens sont arrêtés, torturés, assassinés?

Heureusement, il y a deux France: la France conservatrice, colonialiste, celle de Giscard et celle des Droits de l'Homme, de la Commune, de Jaures et d'Alexandre Dumas.

La découverte des métaux précieux et stratégiques explique cette collusion. Haïti devient-il le nouvel empire Centre-Afrique?

En attendant, dix mille Français remplacent un million d'Haïtiens. N'est-ce pas ce qu'Aimé Césaire appelle le génocide par substitution?

Bien à vous,
René A. ST-LOUIS
Ville Mont-Royal

Un cas de collusion?

Pendant deux siècles, une affection indéfectible a conduit vers la France des générations entières d'étudiants, intellectuels, hommes d'affaires, touristes et retraités, jouissant d'un statut particulier réciproque, grâce auquel Français et Haïtiens étaient exemptés, pour se visiter mutuellement d'un visa consulaire.

Qu'à la faveur des bouleversements économico-politiques en Haïti, des milliers de réfugiés «boat ou boeing people de l'hémisphère américain», fuyant la misère et les persécutions policières, aient cherché refuge en territoire français, américain et canadien, et que la France pour en limiter le nombre croissant, ait cru légitime d'exiger que l'Haïtien soit désormais muni d'un visa consulaire qu'on ne

délivre «qu'au mérite» pour se rendre en France, ou dans les DOM TOM, nous pouvons le déplore, mais ne pouvons le condamner.

Mais comment expliquer sans frémir que le gouvernement haïtien n'ait même pas l'orgueil national de réagir contre des mesures unilatérales ouvertement restrictives dont les seules victimes, une fois de plus, seront les plus démunis, les plus menacés. Il est vrai que nous croyons savoir que de Port-au-Prince des Haïtiens continuent de partir, avec leur visa, vers les Départements d'Outre-Mer.

Serions-nous donc en face d'une simple décision à caractère politique, tendant à ne bloquer l'entrée du territoire français qu'aux Haïtiens de la diaspora,

c'est-à-dire ceux déjà installés aux Etats-Unis, au Canada ou ailleurs et y travaillant (donc pas des «boat people»), mais qui tous désapprouvent le cautionnement récemment fourni par Monsieur Galley à la politique de dilapidation, de dictature odieuse et de représailles scandaleuses du Gouvernement Duvalier?

Se pourrait-il qu'il y ait collusion entre les deux gouvernements en échange de quelques avantages financiers et culturels au mépris de la désapprobation internationale unanime?

Nous respectons encore trop ce pays et comptons trop d'amis français pour nous laisser aller à de telles conclusions qui ne cadrent pas avec les principes philosophiques traditionnels de la France.

Dr Louis ROY,
Montréal

La France recherche avant tout ses intérêts

Le journal LA PRESSE dans sa livraison des 29 et 30 décembre 1980, avec un sensationnalisme auquel nous a peu habitués le journaliste montréalais Charles David, a fait état, sous forme de réquisitoire, de la collusion entre le gouvernement français et le régime haïtien des Duvalier. L'hebdomadaire satirique LE CANARD ENCHAÎNÉ avait déjà fait état des péripéties de la visite qui semble avoir déclenché toute cette saga, à savoir celle du ministre français de la coopération internationale, Robert Galley. Ce dernier est un homme qui, s'il n'a pas toujours le sens des nuances, semble avoir celui des réalités, même s'il a l'art de les ignorer quand ça ne fait point son affaire, comme ce fut le cas des massacres de Bangui, «un non-événement» d'après M. Galley. En interdisant le territoire français à des éléments indésirables de l'opposition haïtienne, la France se faisait un cadeau tout en démontrant son souci de non-ingérence dans les affaires internes d'Haïti. Il est compréhensible que l'agacement des milieux de l'opposition haïtienne ait vite fait place à une inquiétude certaine devant la respectabilité ainsi conférée au régime haïtien par la France.

Cependant, au-delà du sensationnalisme, il ne fait pas de doute que la France a le droit d'interdire son territoire à qui ne lui plaît plus — ou pas. Et puisqu'il est acquis que les «Etats n'ont pas d'amis et n'ont que des inté-

rêts», les membres de l'opposition haïtienne à l'étranger pourraient se consoler en pensant qu'il est parfaitement possible de vivre et même de mourir sans voir Paris... à moins que l'étape parisienne ne revête une importance sacramentelle aux yeux de ceux qui aspirent un jour à déduvalieriser la première république nègre d'Amérique! Si c'était le cas, cela les rapprocherait étrangement des dirigeants actuels du Québec, et il est regrettable, que contrairement à son habitude, Charles David ait oublié de traiter plus en profondeur, pour notre bénéfice à nous autres Québécois, la signification de l'Axe Paris-Québec et de son complément, l'Axe Paris-Port-au-Prince. Ce sont en effet, là, deux éléments solidaires de la politique française dans l'Hémisphère. Dans un cas, celui d'Haïti, la France cherche à consolider ses positions sur le continent américain en étendant sa zone d'influence au-delà de ses possessions actuelles aux Antilles et en Guyane. Dans l'autre, le cas québécois, il s'agit d'affaiblir les positions canadiennes en Afrique, en maintenant un climat d'instabilité politique au Canada par le soutien actif apporté aux menées séparatistes au Québec. Comme la présence canadienne est assurée en Afrique francophone, essentiellement par des Québécois, on en arrive à ce paradoxe que le soutien des séparatistes québécois à la France, a pour effet de nuire à long terme aux intérêts des groupes québécois qui ocu-

vrent en ce continent, et au-delà à ceux des Africains qui voudraient prendre leur distance vis-à-vis d'une trop grande dépendance de leur ancienne Métropole.

Ce n'est pas par hasard que la France a redécouvert le Canada français. Cette redécouverte coïncide avec les premiers pas du Canada en Afrique, de même que le resserrement des liens avec les séparatistes s'est opéré alors que Paul Gérin-Lajoie était à la tête de l'ACDI et menait une politique vigoureuse de pénétration en Afrique francophone. Cette politique a menacé les intérêts français, d'une part à cause de son style, et d'autre part à cause de l'alternative qu'elle offrait aux Africains. De nombreux projets devaient assurément spectaculairement la présence canadienne en Afrique: la route de l'unité au Niger, le Club des Amis du Sahel, l'Ecole Polytechnique de Thiès, la motorisation des pirogues au Sénégal, etc...

Il est vite apparu aux Français qu'un Québec dépourvu des moyens financiers et techniques du reste du Canada, serait un partenaire moins dangereux et plus malléable en Afrique. D'où la politique de non-ingérence (sic) et de non-indifférence; car pendant ce temps, il urgeait de stopper le fait politique représenté par l'influence grandissante des Canadiens français en Afrique.

Les deux points d'appui du Canada en Afrique devinrent

assez vite Niamey au Niger du temps du Président Hamani Diori, l'un des pionniers du Commonwealth francophone et de la troisième voie, et Dakar au Sénégal où ouvrait encore le père du projet, le Président Senghor. Comme par hasard le premier a été renversé par un coup d'Etat opportun, et le deuxième paralysé dans ses efforts.

La France n'a jamais voulu — quoi qu'elle en dise — de Commonwealth français qui signifiait un instrument de coopération multilatérale qu'elle tient en horreur. En lui donnant le prétexte qu'elle recherchait pour «couler» le projet, le Québec aura contribué ainsi à priver les Africains de cet outil nécessaire à un développement moins dépendant de la France, et par voie de conséquence à un pool d'informations et de moyens élargi. Ce «succès» de la politique de Claude Morin en Afrique aura d'autres conséquences à long terme avec l'image que notre Province est en train de se faire comme satellite de la France.

Cette image est déjà en train de se vérifier avec l'affaire haïtienne. Le Québec de Claude Morin a beau jeu de dénoncer le régime politique en Haïti, mais il se gardera bien de dénoncer l'attitude de la France par voie de motion à l'Assemblée nationale. Et les ténors de l'opposition haïtienne qui avaient soutenu en sous-main les séparatistes québécois au cours du référendum se retrouveront les grands cocus de la politique de non-ingérence

et de non-indifférence. Quant aux séparatistes des Antilles françaises, tout laisse croire que la France, si prompte à intervenir dans les affaires canadiennes, ne tolérera aucun écart de la part de René Lévesque à leur endroit; comme quoi on peut jouer aux gros bras dans le «fédéralisme totalitaire» et se faire tout petit face au cousin français à qui on ne doit pourtant rien.

C'est ainsi que les vœux de «tiers-mondisme», voire de «socialisme» du P.Q. ne pourront résister à l'épreuve des réalités politiques, même s'il compte (ou comptait) parmi ses rangs des personnalités comme Jacques Couture, dont les convictions ne font pas de doute.

Il est assez piquant et savoureux de constater que Jean Alfred, député de Papineau, aura été pratiquement éjecté des rangs du P.Q. pour avoir tenu, somme toute, les mêmes propos que le ministre français de la coopération qui, lui, a été reçu avec tous les honneurs dus à son rang à la Délégation générale du Québec à Paris. Il devient de ce fait absolument nécessaire que le gouvernement du Québec précise ses politiques, et là encore, on ne peut que regretter que Charles David n'ait pas cru devoir — ou n'ait simplement pas pu — l'obtenir de Claude Morin, ministre des Affaires intergouvernementales du Québec.

Décidément la politique de non-ingérence et de non-indiffé-

rence prend une saveur bourrée d'amertume pour les opposants haïtiens, lorsqu'elle est délayée à la sauce port-au-princienne. Cela les rapprochera pour une fois des fédéralistes du Québec, qui, eux, ont fait l'expérience de la variété québécoise. Toutefois, sans verser dans le cynisme de ceux qui pensent qu'Haïti s'en tire à bon compte avec la pluie de projets économiques qui s'abat sur elle, il est évident que l'on ne peut empêcher certains séparatistes de penser tout bas que le refus d'un visa d'entrée à Claude Ryan en France, serait un prix bien modéré à payer afin d'inciter enfin les «cousins» d'outre Atlantique à investir de manière plus substantielle chez nous. Il n'y a décidément pas de justice en ce bas monde, car alors que la France ferme ses portes aux Haïtiens, le Canada continue, lui, à leur offrir droit d'asile, droit d'expression, et même en surplus la licence de travailler éventuellement à sa destruction. Car c'est ainsi en cette terre d'Amérique viciée par les «crimes des multinationales et de l'impérialisme» pour reprendre une formule éculée véhiculée par ceux que la reconnaissance n'étouffe pas. La France, en tous cas, peut continuer à dormir en paix, car il existe encore des nostalgiques et des masochistes qui continuent d'avoir les yeux tournés vers elle, et de murmurer: «France, France, sans toi le monde (est) bien seul...»

André D. FORTAS
*V. Hugo: L'Élégie des Fleaux.

Quatre Canadiens frôlent l'exécution au Salvador

d'après AFP, Reuter, UPI et UPC

■ Tandis que l'administration Carter approuvait pour la première fois l'envoi au Salvador de matériel militaire «offensif», déclarant que la junte avait grand besoin d'armes et de munitions, quatre journalistes canadiens échappèrent de peu à une exécution sommaire aux mains des troupes salvadoriennes.

Une équipe de l'émission Newsmagazine, du réseau CBC, a été arrêtée par des soldats salvadoriens à Santa Ana, placée dos au mur, dans un parc, et mise en joue. Ce n'est que 15 minutes plus tard, après l'intervention d'un officier, que les journalistes canadiens ont été relâchés.

À Washington, l'administration Carter a approuvé l'envoi de quatre hélicoptères, d'armes et de munitions, s'ajoutant à l'aide «défensive» renouvelée la semaine dernière, afin d'aider le gouvernement de San Salvador à «conserver le contrôle du pays et à poursuivre le processus de réforme modérée».

Cette aide «offensive» survient une semaine après le déclenchement de la campagne du Front Farabundo Martí de libération nationale.



Duarte, président de la junte, dans la ville de Santa Ana.

Selon les observateurs, cette offensive générale n'a pas eu de résultats significatifs au plan militaire et l'on prédit que l'insurrection armée pourrait momentanément marquer le pas pour permettre à la guerrilla de se réorganiser. Samedi, l'armée faisait état d'une attaque surprise dans le centre du pays, qui aurait causé la mort de 93 guerilleros, tandis qu'à San Salvador hier, dix personnes, la plupart des passants, perdaient la vie lors d'un échange de coups de feu entre guerilleros et soldats.

Selon un message diffusé depuis le Nicaragua, l'armée a été placée en état d'alerte, la junte

s'attendant à une nouvelle offensive des insurgés.

Par ailleurs, l'archevêque intermédiaire de San Salvador, Mgr Arturo Rivera y Damas, a refusé d'apporter son appui moral à l'insurrection armée, déclarant que le peuple n'avait pris parti pour aucun des deux camps. Le prélat a toutefois accusé la junte d'injustice et d'abus de pouvoir dans ce conflit. L'Église estime en effet que 80 p. cent des 10.000 personnes victimes de la violence politique l'an dernier ont été abattues par les troupes gouvernementales et que les extrémistes de droite agissaient avec l'approbation tacite de la junte.

télephoto AP

Israël: Begin veut des élections le 7 juillet

d'après AFP, Reuter, AP et UPI

■ C'est aujourd'hui que sera présentée à la Knesseth la législation proclamant la dissolution de la Chambre et déclenchant des élections en Israël pour le 7 juillet, avec quatre mois d'avance sur le calendrier. Le projet de loi devrait être voté mercredi.

Le président du conseil Menachem Begin, a en effet abandonné hier sa tentative de se maintenir au pouvoir jusqu'à l'échéance de son mandat en novembre devant l'effritement de la coalition gouvernementale. Le gouvernement s'est résigné à l'inévitable après deux semaines de vaines manœuvres visant à réparer la brèche causée par le départ du ministre des Finances, Yigael Horowitz. Sans l'apport des trois voix du parti de M. Horowitz, le Rafi, la coalition n'avait plus de majorité à la Chambre. Lors de son élection, M. Begin avait l'appui de 78 députés sur 120.

Rejetant les sondages d'opinion qui lui promettent une défaite cuisante, M. Begin a déclaré que le bloc du Likoud qu'il dirige a de bonnes chances de se voir confier un nouveau mandat.

Dès l'annonce de la dissolution du gouvernement, l'opposition travailliste a réclamé des élections beaucoup plus tôt, le 12 mai, souhaitant une campagne électorale plus courte. Les dirigeants travaillistes accusent le gouvernement d'avoir choisi la date du 7 juillet dans l'espoir de profiter d'une faible participation, au début de la période des vacances.

À moins que les travaillistes et



Menachem Begin

le groupe de M. Begin n'en arrivent à un compromis, pour le mois de juin, l'opposition soumettra à la Chambre son propre projet qui, dans l'état actuel des choses à la Knesseth, a de bonnes chances d'être préféré à celui du gouvernement.

M. Begin a souligné que le fait que des élections aient lieu plus tôt que prévu n'empêchera pas le gouvernement de diriger les affaires du pays normalement, ajoutant que cette situation n'aura pas d'effet sur les négociations sur l'autonomie palestinienne.

Toutefois, de sources non officielles aux États-Unis et en Égypte, on souligne que tout

progrès dans ces négociations sera retardé jusqu'au scrutin, qui pourrait bien être remporté par les travaillistes.

Le chef de l'opposition, Shimon Peres, a déclaré en entrevue avec un journal allemand, qu'il était en faveur du retour de la plupart des territoires arabes occupés, ne gardant que quelques parcelles de terrain nécessaires à la sécurité d'Israël.

«Nous ne voulons pas gouverner 1,3 million d'Arabes contre leur gré», a déclaré M. Peres. Il a ajouté toutefois que Jérusalem toute entière resterait sous contrôle israélien, mais que la liberté de religion serait garantie à tous dans la Ville sainte.

Quoi qu'il en soit, les partisans de M. Begin redoutent le retour au pouvoir des travaillistes qui, selon eux, sont prêts à «abandonner aux Arabes une partie d'Eretz Israël», l'Israël biblique.

Par contre, les adversaires de M. Begin le soupçonnent de vouloir se maintenir au pouvoir le plus longtemps possible pour consolider l'emprise israélienne sur les territoires occupés.

En Égypte, la nouvelle de l'élection a été accueillie calmement. Le ministre des Affaires étrangères, Kamal Hassan Ali, a déclaré que l'Égypte traiterait avec tout gouvernement, quels que soient les partis qui y sont représentés.

Entre-temps, le successeur du ministre démissionnaire Horowitz n'a pas encore été choisi. Le premier ministre Begin, qui cumule depuis le 25 mai les fonctions de chef de cabinet et de ministre de la Défense, est aussi, depuis le 13 janvier, ministre des Finances par intérim.

d'après AFP

■ Le 3e sommet islamique se réunit samedi à La Mecque à un moment où, malgré le conflit irano-irakien, les divisions interarabes et l'occupation soviétique de l'Afghanistan, l'Islam joue un rôle de plus en plus grand dans les affaires internationales, estiment les observateurs.

En effet, la quarantaine des États islamiques dont les territoires s'étendent des côtes africaines de l'Atlantique aux confins de l'Océanie, couvrent des régions stratégiques des plus importantes et leurs sous-sols recèlent environ 70 p. cent des réserves prouvées et récupé-

Rôle accru de l'Islam dans le monde

bles de pétrole du monde entier.

Pour la seule année 1979, la production pétrolière des pays islamiques (dix des treize membres de l'OPEP et quatre producteurs importants non-membres de cette organisation), s'élevait à près de 1,5 milliard de tonnes, pour une production mondiale de l'ordre de 3,5 milliards de tonnes (États-Unis, URSS, Chine et pays de l'Europe de l'Est compris).

Les nantis des pays islamiques ont donc pris conscience, surtout

après la première crise pétrolière de 1973, de la fragilité de l'Occident et, du même coup, de leur propre puissance. S'ils réduisent le débit des robinets du pétrole, ils peuvent ébranler la structure de l'économie occidentale, qui leur semblait jadis toute forte.

Pour les musulmans déshérités, qui représentent la quasi-totalité des 800 millions d'habitants des pays islamiques, la religion est le seul refuge contre la misère, le dédain et l'humiliation dont ils ont souffert de très

longues années durant, sous les colonisateurs d'abord, puis sous des régimes qui, après l'indépendance, se sont inspirés du modèle occidental.

Les valeurs occidentales que les dirigeants de ces pays ont tenté d'imposer, souvent de force, à leurs populations, sont en fait restées étrangères à ces dernières, l'Islam édictant des principes plus adaptés à leur mode de vie.

Un élément s'ajoute à la complexité de la situation dans la

région islamique: la création en 1948 de l'État d'Israël. Une bonne partie des musulmans estiment que les États-Unis et l'Europe occidentale aussi bien qu'orientale, considèrent Israël comme le bastion de la civilisation judéo-chrétienne dans une région islamique arriérée et barbare, une «théorie» qu'ils rejettent globalement.

Mais, bien que la plus grande partie du monde islamique se trouve dans des zones d'influence traditionnellement occiden-

tales, il ne faut pas oublier que les Républiques asiatiques du sud de l'Union soviétique sont à grande majorité musulmanes et que leurs populations ressentent, tout comme les autres musulmans dans le monde, que le mode de vie qu'on leur impose leur est totalement étranger.

L'intervention soviétique en Afghanistan, qui avait provoqué la tenue d'une réunion extraordinaire de la Conférence islamique, a probablement renforcé chez les musulmans du sud de l'URSS le sentiment de frustration, mais en même temps de solidarité avec leurs voisins afghans.

Walesa rentre prêt au compromis

d'après Reuter, AFP et AP

■ Après une semaine en Italie, le chef de Solidarité, Lech Walesa, rentre en Pologne aujourd'hui, aucun des problèmes qu'il avait laissés en suspens à son départ, les samedis libres, l'enregistrement de Solidarité rurale, la censure et le rationnement, n'ayant trouvé de solution pendant son voyage.

Toutefois, à Rome, M. Walesa a déclaré qu'il était prêt à en arriver à un compromis avec le gouvernement sur la question des samedis libres. Une réunion à ce sujet est prévue pour mercredi, à la suite d'une offre de négociation faite samedi par le ministre du Travail, Janusz Obodowski.

Au cours de sa dernière journée en Italie, M. Walesa a assisté hier matin à une messe dans la chapelle privée du pape, celui-ci ayant également invité la délégation de Solidarité à déjeuner.

Son voyage à Rome est interprété comme un double succès, Jean-Paul II ayant fait un geste sans précédent en apportant son appui à Solidarité et les contacts avec des homologues italiens ayant permis au syndicat indépendant polonais de nouer une première alliance avec le mouvement ouvrier en Occident.

En Pologne, le syndicat Solidarité de Gdansk a menacé d'appeler ses membres à suspendre le paiement de leur abonnement à la radio et à la télévision pour protester contre le refus persistant du gouvernement de lui donner accès aux médias d'information.

Au cours des derniers jours, les grèves d'avertissement se sont multipliées et le syndicat local Solidarité de Gdansk a annoncé une grève de quatre heures pour jeudi. Plusieurs autres préavis ont été lancés pour les jours à venir.

Samedi soir, le président du Conseil adjoint, Stanislaw Mach, a mis en garde contre une nouvelle vague d'agitation sociale, qui, a-t-il dit, ne pourra que rendre un peu plus difficiles les approvisionnement d'un marché déjà marqué par les pénuries.



Marcos lève la loi martiale

Le président des Philippines a annoncé samedi la fin de huit années de loi martiale dans le pays mais les habitants de Manille n'ont pas célébré la bonne nouvelle: hier, Marcos autorisait l'armée à procéder malgré tout à des arrestations préventives.

D'après Reuter et AFP

■ L'agence Chine-Nouvelle a vivement critiqué hier la décision américaine d'inviter cinq dirigeants taiwanais à la cérémonie marquant l'entrée en fonction de Ronald Reagan à la présidence, demain.

Cette invitation marque une «étape importante vers la reprise de relations officielles avec Taiwan, en violation avec les principes contenus dans le communiqué sino-américain sur l'établissement de relations diplomatiques», dit l'agence. «Le gouvernement chinois a exprimé aux États-Unis sa ferme opposition à cette initiative», continue-t-elle.

De source américaine à Pékin, on indique qu'aucun dignitaire chinois n'a été invité à la cérémonie, si ce n'est l'ambassadeur de Chine, qui y assistera en tant que membre du corps diplomatique.

Les relations entre Pékin et le futur gouvernement républicain sont très tendues depuis que M. Reagan, pendant sa campagne, a évoqué le rétablissement de liens diplomatiques avec Taiwan.

Entretemps, la crise sino-ho-

La Chine critique Reagan à nouveau

landaise à propos de la vente par La Haye de deux sous-marins à Taiwan s'est aggravée hier, avec une déclaration chinoise incriminant personnellement le premier ministre des Pays-Bas, Andreas Van Agt.

Un porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères, a accusé M. Van Agt d'avoir proféré «des mensonges» lorsqu'il a affirmé, au cours d'une conférence de presse à La Haye, avoir prévenu les dirigeants chinois des projets de son pays concernant la fourniture de deux sous-marins à Taiwan au cours d'une visite officielle en Chine en octobre dernier.

Cette mise au point chinoise fait suite à un commentaire, publié hier, également par Chine-Nouvelle qui a, pour la première fois, ouvertement reproché à des conseillers du président américain élu Ronald Reagan d'avoir donné un feu vert

aux Pays-Bas pour cette vente.

Pékin considère que la fourniture à Taiwan de deux sous-marins devant être construits par une firme de Rotterdam vient à l'appui des thèses — auxquelles elle s'oppose catégoriquement — concernant l'existence de «deux Chineses», une Chine continentale communiste et une Chine nationaliste sur l'île de Taiwan.

Le ministre néerlandais des Affaires étrangères Christoph Van Der Klauw a cependant démenti hier que la décision de La Haye d'autoriser la livraison de deux sous-marins à Taiwan ait été soutenue par les conseillers du président élu américain Ronald Reagan.

Au cours d'une conférence de presse à Apeldoorn (centre des Pays-Bas), le ministre a réaffirmé que la réaction chinoise visait clairement, selon lui, à mettre en garde le futur gouvernement américain.

DÉPÊCHES

HYMNES religieux, opéras, musique folklorique et smokings: Washington se prépare à l'inauguration du mandat de Ronald Reagan, demain, rendue encore plus euphorique par l'éventualité d'une libération prochaine des otages. M. Reagan a ajouté à l'euphorie hier, en déclarant, sur le chemin de l'église, qu'il était prêt «à tout signer» si l'Iran libérait les otages. Près de 100.000 spectateurs sont attendus pour les cérémonies de demain.

OTTAWA va accroître de \$25 millions son aide au Marché commun des Caraïbes (Caricom). Actuellement, l'aide canadienne est de l'ordre de \$30 millions. Cette augmentation fait partie d'un programme de coopération du gouvernement canadien présenté à la commission conjointe Canada-Caricom par le ministre des Affaires extérieures, Mark MacGuigan. Le projet comprend aussi une aide technique, une hausse d'investissements et des échanges commerciaux.

LE DÉPUTÉ Pierre de Bané a annoncé un apport supplémentaire de \$2 millions au projet de développement rural intégré du Kaarta, dans l'ouest du Mali. Ceci porte à \$27,5 millions la participation canadienne à ce programme quinquennal visant à améliorer le niveau de vie de la population du Mali, par l'intensification de la production agricole et de l'élevage et par l'aménagement du territoire. Il représente 40 p. cent de l'aide du Canada au Mali.

LES JOURS de Bernadette Devlin, militante catholique d'Irlande du Nord, ne sont pas en danger mais elle est «sérieusement atteinte» après avoir reçu sept balles dans l'attentat terroriste de vendredi. Michael McAliskey, le mari de Bernadette, est considéré lui aussi «dans un état sérieux». L'interrogatoire des trois hommes arrêtés après l'attentat se poursuit à Belfast.

LE GOUVERNEMENT d'unité nationale bolivien et l'Union démocratique populaire ont qualifié hier de «crime monstrueux» qui ne restera pas impuni la mort des huit responsables du mouvement de la gauche révolutionnaire, jeudi dernier. Tous deux dénoncent ces «as-

sassinats» et la «torture» infligée aux victimes. Ils reculent la version officielle selon laquelle les victimes étaient des bandits subversifs voulant assassiner des officiers de l'armée bolivienne.

JOSHUA NKOMO, écarté de ses fonctions de ministre de l'Intérieur du Zimbabwe par le premier ministre Mugabe il y a huit jours, a demandé au chef du gouvernement de conclure un compromis permettant à son parti de retrouver son influence sur les affaires du pays. Selon lui, il est vital que les deux partis coopèrent puisque les milliers de maquisards qui soutiennent chacun d'eux entretiennent des sentiments d'inimitié.

LA TANZANIE a lancé un appel à la Libye et à la France pour qu'elles retirent toutes leurs forces d'Afrique centrale, soulignant qu'il s'agissait là d'une condition préalable à un règlement pacifique du problème tchadien. Selon Ali Abdel-Salam Triki, chef du bureau de liaison libyen, il n'y a pas de fusion entre la Libye et le Tchad, seulement une «union», tandis que le ministre des Affaires étrangères du Tchad, Aycl Ahmad, disait que son pays n'est pas hostile à une telle union.

DE VIOLENTS combats opposent depuis jeudi l'armée sud-africaine, appuyée par l'aviation, à l'armée angolaise dans le sud de l'Angola. Ces raids sud-africains ont été lancés depuis la Namibie et ont été précédés de vols de reconnaissance le 11 janvier, alors que la conférence de Genève sur la Namibie n'était pas terminée. À Luanda, on affirme que les avions sud-africains sont montés jusqu'à Lubango, à environ 200 km au nord de la frontière avec la Namibie.

AU CAMBODGE, le projet du Front national de libération (FNLPK) de l'ancien premier ministre Son Sann de former bientôt un «gouvernement provisoire» pour expulser les occupants vietnamiens a été qualifié d'«inutile» par le premier ministre Khieu Samphan, du Kampuchéa démocratique, et de «ridicule» par le régime pro-vietnamien de Phnom Penh. Au cours d'une rencontre avec la presse thaïlandaise, Khieu Samphan a par ailleurs présenté le fils cadet du prince Sihanouk, Norodom Narindarapong, 26 ans, qui a décidé de rallier «la guerre de libération».



Le président Carter, à son retour hier à Washington. téléphoto AP

Le sort de trois autres Américains détenus en Iran

TEHERAN (AFP) — Outre les cinquante-deux otages, trois Américains, dont deux ayant la double nationalité, se trouvent détenus en Iran. L'instruction du dossier de Mme Cynthia Dwyer, journaliste indépendante américaine arrêtée le 5 mai dernier à son hôtel à Téhéran, n'est pas terminée, déclare-t-on à l'ambassade de Suisse dans la capitale iranienne. «Au bout de huit mois de détention, Mme Dwyer n'a pas encore été inculpée», ajoute-t-on. La journaliste américaine est accusée d'espionnage au profit des Etats-Unis et d'agissements hostiles à la République islamique d'Iran.

Reagan: Je signerai n'importe quoi

WASHINGTON (Reuter) — Le président élu Ronald Reagan a exprimé son soutien hier à tout accord auquel le président Carter aboutirait avec l'Iran, en déclarant: «S'ils libèrent, les otages, je signerai n'importe quoi.»

M. Reagan, qui assume ses fonctions demain, s'est brièvement entretenu avec des journalistes avant d'aller à l'église.

Sa déclaration dominicale diffère de déclarations antérieures de sa part. Ainsi, le 8 janvier, il avait dit qu'il était certain de pouvoir honorer tout accord conclu par l'administration Carter sur le problème des otages. «Mais je ne veux pas signer un chèque en blanc», avait-il alors ajouté.

Interrogé plus tard sur la signification de son expression «signer n'importe quoi», M. Reagan a déclaré:

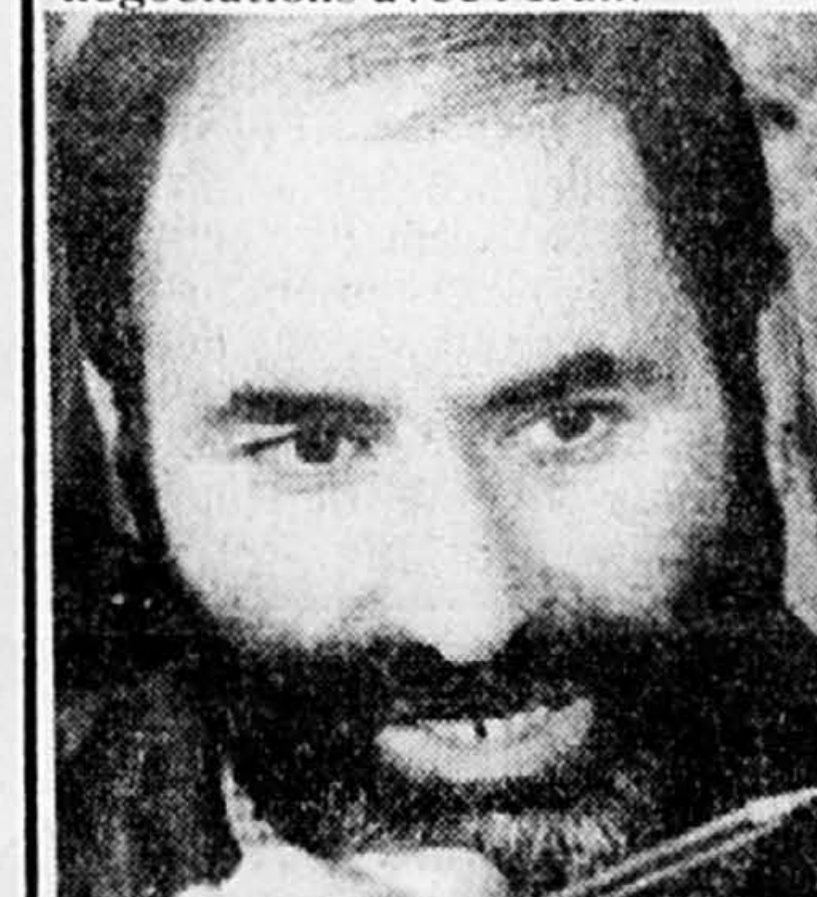
«Je veux dire que s'il y avait accord et que si cet accord dépendait de ma signature, je le signerai.»

M. Reagan a tenu à préciser que cela ne signifiait pas qu'il revenait sur sa déclaration concernant le «chèque en blanc».

Lorsqu'on lui a demandé si l'accord sauvegardait l'honneur des Etats-Unis, il a répondu: «Si c'est comme je l'ai compris et comme ce qu'on nous a dit précédemment, oui.»

Le président-élu a refusé de commenter davantage cette affaire, déclarant que la situation était trop délicate.

L'administration Carter a tenu M. Reagan et son équipe bien informés de tous les développements de la dernière ronde de négociations avec l'Iran.



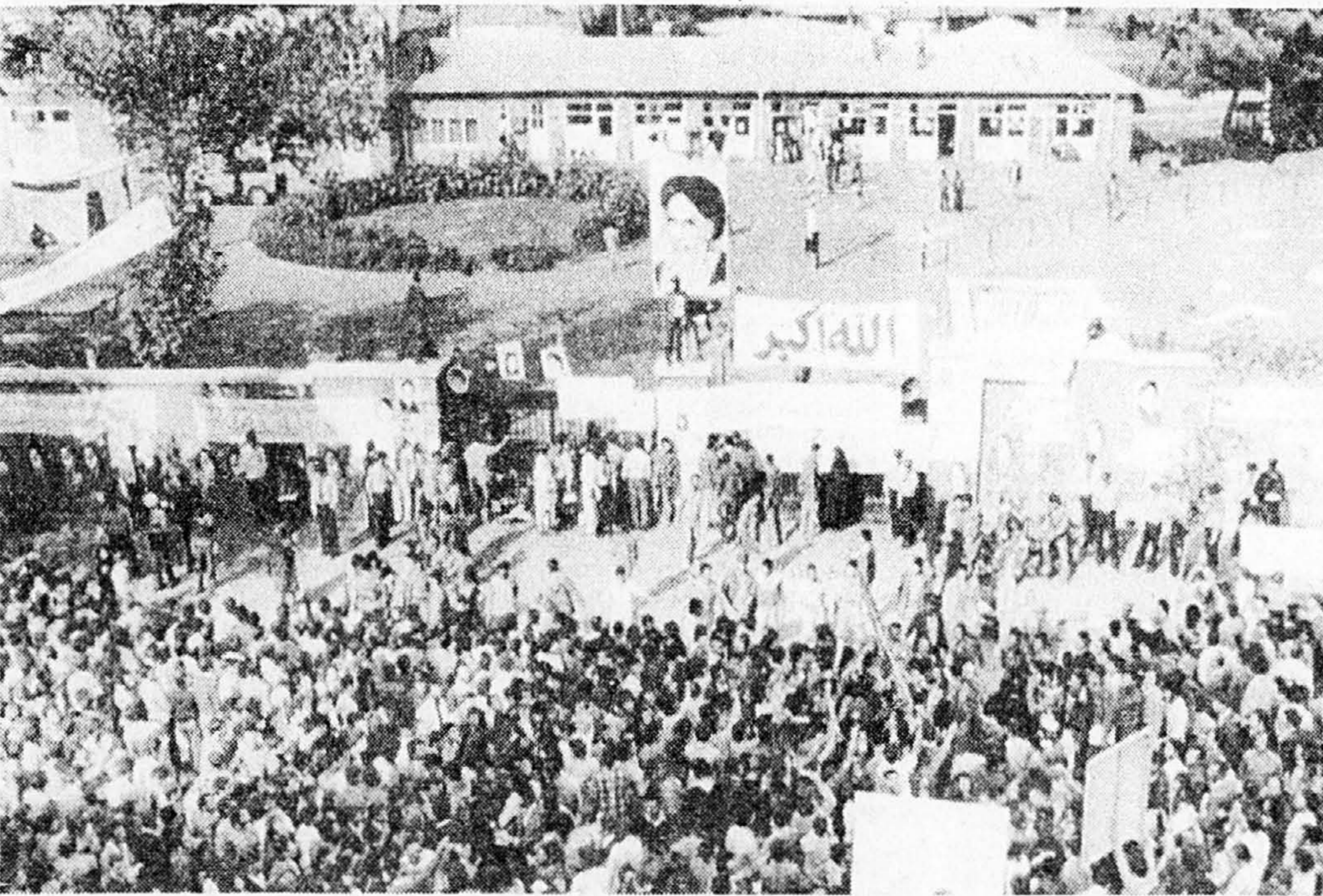
Behzad Nabavi, négociateur iranien. téléphoto AP

Dwyer en décembre. Lors de la dernière visite, il y a quelques jours, les diplomates helvétiques l'ont trouvée «impatiente» d'avoir des précisions sur son sort. Des démarches viennent d'être entreprises, indique-t-on de même source, pour la poursuite normale du droit de visite.

Deux autres personnes sont également détenues pour des motifs qui n'ont pas été précisés. M. Zia Nasri, arrêté il y a dix mois, serait détenu, comme Mme Dwyer, à la prison d'Evin, au nord de Téhéran.

Selon sa famille, il serait d'origine afghane. Si cela était confirmé, M. Nasri pourrait prétendre à être traité, non comme un iranien, mais comme un citoyen américain dont il a la nationalité.

Ce n'est pas le cas pour M. Mori Sobani, arrêté début septembre et qui possède la double nationalité iranienne et américaine, ajoute-t-on à l'ambassade de Suisse, où l'on déclare que les démarches entreprises au sujet de M. Sobani le sont à titre «humanitaire».



Manifestation monstre devant l'ambassade américaine occupée peu après la prise d'otages, il y a plus d'un an. téléphoto AP

d'après AFP et UPI

L'Union soviétique a conservé hier son attitude ambiguë dans l'affaire des otages américains: au moment même où un accord entre Washington et Téhéran semble imminent, la Pravda accuse les Etats-Unis de préparer une «agression» contre l'Iran.

«La présence militaire américaine dans le Golfe Persique fait peser une menace sur l'Iran», a écrit encore hier la Pravda, organe du Parti communiste d'URSS.

Selon la Pravda, Washington préparerait une «aventure militaire» contre Téhéran. Cette accusation a intrigué plus d'un observateur occidental à Moscou, d'autant plus que la Pravda ne fait aucune allusion aux possibilités de dénouement de la crise irano-américaine.

M. Jody Powell, porte-parole de la Maison-Blanche, a estimé que les accusations soviétiques contre les Etats-Unis, publiées par la Pravda, constituaient «un effort de la part de l'Union soviétique pour intervenir dans les négociations en cours avec Téhéran et retarder le retour de 52 diplomates innocents».

De son côté, M. Anatoly Dobrynine, ambassadeur d'Union

LES OTAGES LIBRES «DANS QUELQUES JOURS»?

L'Iran parle d'accord final

SUSPENSE CRITIQUE AUX USA

WASHINGTON — A moins de deux jours de l'assermentation de Ronald Reagan, Jimmy Carter a remporté la plus grande et la plus dure bataille qu'il aura menée comme président des Etats-Unis.

JEAN PELLETIER de notre bureau de Washington

Dimanche matin, Radio-Téhéran a annoncé qu'une entente était finalement intervenue entre l'Iran et les Etats-Unis, et que les 52 otages seraient libérés «d'ici à quelques jours» selon M. Behzad Nabavi le négociateur iranien.

A 12h41, l'hélicoptère se posait sur le parterre sud de la Maison-Blanche et Jimmy Carter, qui venait de passer son dernier week-end à Camp David en émergea pour s'enfermer à la hâte dans le bureau ovale avec ses plus proches conseillers: le vice-président Mondale, M. Zbigniew Brzezinski, Stansfield Turner, directeur de la CIA, Benjamin Civiletti, procureur de la Justice et Edmund Muskie, le secrétaire d'Etat.

Le dernier sprint de négociations de cette crise qui dure depuis 442 jours venait ainsi d'être entamé. A l'ordre du jour, confiner un accord financier complexe embrigadant la collaboration de plus de 500 banques et institutions financières, puis le traduire dans trois langues (le farsi, l'anglais et le français) pour ensuite autoriser Warren Christopher, sous-secrétaire d'Etat, à le parapher à Alger où se déroulent les négociations depuis 11 jours.

Les détails de l'entente

Au moment d'écrire ces lignes en début de soirée, on ignorait encore le détail de cette entente qui, selon M. Brzezinski, consiste à redonner à l'Iran ce qui lui appartient contre les 52 diplomates américains. Le détail ne sera divulgué qu'après libération des otages, a dit Jody Powell.

Les Etats-Unis, depuis novembre 1979, contrôlent 89,5 milliards déposés par l'Iran dans diverses banques américaines et leurs succursales à l'étranger. Le gel de ces actifs constituait la première riposte de Washington contre le régime Khomeiny au



A Oliphant, en Pennsylvanie le barman le plus populaire de la ville: Pete Metrinko, dont le neveu Michael, est l'un des 52 otages. téléphoto UPI

lendemain de la prise des otages.

Téhéran ayant à subir les affres d'une lourde guerre contre l'Irak en octobre dernier décida d'accélérer les négociations avec Washington, ayant un besoin pressant de ces milliards. En outre, on estime que l'arrivée au pouvoir de Ronald Reagan, à midi demain, a pressé encore plus le régime Khomeiny à régler cette crise de 14 mois.

L'échec de ces ultimes négociations aurait signifié en effet l'abandon de l'avenue diplomatique et un prolongement indéfini de la crise.

Début du dénouement

Le dénouement commença vendredi dernier alors que le président Carter ordonna le transfert vers Londres de 890 millions en or et de 81,2 milliard en bons divers. Des échanges bancaires dans un compte contrôlé par le gouvernement algérien visaient à démontrer la bonne volonté américaine de se plier aux termes de l'entente négociée au cours des derniers jours.

Mais vendredi, plusieurs obstacles entravaient encore la libération des 52 otages. Si en effet on s'était mis d'accord sur l'équation, encore fallait-il la résoudre.

En l'occurrence Washington devait à la fois convaincre l'Iran et les banques américaines, y compris leurs succursales étrangères détenant des actifs, que Téhéran rembourserait ses dettes après avoir recouvré ses actifs.

«Nous avons dû évoluer dans des régions inconnues du droit constitutionnel», a déclaré un officiel du département d'Etat chargé de négocier avec les quelque 25 représentants des 12 banques américaines.

Ces banques qui exigent de l'Iran le remboursement de prêts évalués à plus de deux milliards devaient avoir la certitude que le régime Khomeiny s'en acquitterait «éventuellement».

Derniers préparatifs

Selon l'accord négocié à Alger, Téhéran aurait effectivement reconnu ses dettes. Pendant que

le président et ses conseillers suivaient de près le déroulement de ces dernières négociations, une équipe composée de médecins, de psychologues et de diplomates du département d'Etat, dirigée par l'ex-secrétaire d'Etat Cyrus Vance, attendait le signal du départ pour Weisbaden en Allemagne de l'Ouest, où se rendent eux-mêmes les otages après une brève escale à Alger.

En soirée hier, la traduction de l'entente et la vérification de chacune des clauses dans leur idiome respectif retardait toujours la ratification de l'accord.

Dans la salle de presse de la Maison-Blanche, où s'entassaient depuis deux jours quelques 200 journalistes, la tension était palpable. Le président allait-il se rendre lui-même en Allemagne y accueillir les otages? Rien n'est encore décidé, de répéter Jody Powell. Le président s'adressera-t-il à la nation? Oui, dès qu'Alger aura annoncé la ratification de l'entente.

Ces réponses souvent confuses ne contribuèrent qu'à accroître le suspense déjà rendu critique par le compte à rebours de l'assermentation.

La plus importante opération financière de toute l'histoire

d'après Reuter, AFP

La libération des otages s'accompagnera de l'opération financière la plus importante de l'histoire moderne, mais sans qu'aucune somme d'argent ou d'or ne soit physiquement déplacée, indiquent des experts financiers londoniens.

L'accord, lorsqu'il sera effectivement terminé, sera basé avant tout sur la confiance, fondement des opérations financières internationales.

Des milliards de dollars en or et en monnaie seront transférés au compte de l'Iran en contrepartie de la libération des otages. On ignore le montant exact de la transaction, mais il pourrait aller jusqu'à dix milliards selon certaines sources à Téhéran.

«Je ne me souviens pas d'une transaction plus importante», a déclaré un porte-parole de la Banque d'Angleterre, laquelle est impliquée de près dans l'opération.

Les avoirs iraniens placés par les Etats-Unis seront gelés au compte d'un pays tiers — probablement l'Algérie — à Londres, selon des sources sûres. Rien ne pourra être transféré de ce compte avant que Washington ne soit certain que les otages sont sur le chemin de la liberté.

Londres a été évidemment choisi en raison de sa grande expérience en matière de finance internationale et du fait qu'il fait partie des trois grands centres mondiaux de stockage de l'or. Grâce à cela, il ne sera pas nécessaire de transporter de vastes quantités d'or d'un pays à l'autre.

L'or entreposé dans les caves des banques sera simplement transféré, après réception d'un message télex par exemple, d'un compte à l'autre.

Seuls Londres, New York et Zurich disposent de quantités d'or facilement disponibles dans le système bancaire.

Par ailleurs, le gouvernement britannique sera interrogé aujourd'hui aux Communes sur le rôle joué par la Banque d'Angleterre dans les pourparlers d'Alger.

Un député conservateur, Keith

Stainton, a annoncé hier soir qu'il déposerait aujourd'hui une série de questions d'urgence aux Communes pour savoir si la conclusion d'un accord à Alger n'allait pas se faire au détriment des quatre Britanniques détenus en Iran depuis plusieurs mois.

Le gouvernement ouest-allemand avait proposé «spontanément» aux Etats-Unis d'utiliser la Bundesbank, la banque centrale de la RFA, comme intermédiaire dans le transfert des avoirs iraniens. L'offre de médiation financière de la RFA a été confirmée à Alger le 13 janvier, mais un porte-parole de la Bundesbank a refusé d'en dire plus.

Dans le cas de la transaction iranienne, les problèmes à surmonter étaient la vitesse de l'opération et le risque de déréglage des marchés monétaires internationaux.



Warren Christopher, négociateur américain. téléphoto UPI

PLEINS FEUX SUR L'ACTUALITÉ

LE MIROIR BRISÉ DU SAGUENAY

Il n'y a pas encore de gagnants mais les perdants sont nombreux

—2—

Une chose sur laquelle tout le monde est d'accord maintenant au Saguenay, c'est que sans les maladroites de la direction locale de l'usine de Kénogami de l'Abitibi-Price, le conflit du papier serait actuellement terminé.



PIERRE VENNAT

Là, bien sûr, s'arrête l'unanimité, mais il n'en demeure pas moins que s'il n'y avait pas eu de débrayage le 19 mai à cette usine, plusieurs des «acteurs» du scénario compliqué qui s'y joue depuis ne seraient pas présents sur la scène.

Ce scénario, on peut le décrire ainsi: à la suite de frustrations, dont on peut discuter de l'importance mais que personne ne nie, des ouvriers réagissent, demandent une solution «immédiate» à leurs problèmes, ralentissent le travail. À ce moment-là, la convention collective était, pour quelques semaines à peine, encore en vigueur.

À partir de là, les versions diffèrent. La compagnie prétend que ses employés ont déclenché la grève illégalement. Les dirigeants syndicaux CSN, eux, affirment que, même s'ils étaient dans «l'expectative», les syndicats effectuaient encore un certain travail et que c'est la compagnie qui a déclenché un lock-out illégal.

Ce premier point a son importance: la compagnie, en vertu de la théorie de la «grève illégale», poursuit le syndicat pour

\$1,600,000. Elle a d'ailleurs de son côté, dans cette affaire, des injonctions émises contre le syndicat pour interdire le piquetage, affirmant que «la grève était illégale».

Mais le syndicat, s'appuyant entre autres sur le jugement récent décrétant «lock-out illégal», dans des circonstances similaires, la situation chez Admiral à Saint-Bruno, poursuit lui-même la compagnie pour \$4,8 millions.

L'interdiction de faire du piquetage est actuellement en appel et la décision de la cour sera donc cruciale; si la Cour d'appel juge que la grève est légale, c'est le lock-out qui devient illégal. Dans un tel cas, c'est la CSN qui gagne sa poursuite contre la compagnie. Dans le cas contraire, elle perd celle que la compagnie lui a intentée.

De toute façon, la décision de fermer la compagnie à compter du 20 mai a provoqué une kyrielle d'événements.

En effet, estimant que la grève est illégale et ne voulant pas perdre une journée de salaire, une centaine de syndiqués se sont présentés quand même au travail, enfreignant ainsi une décision de leur assemblée générale.

Or, à l'intérieur du syndicat CSN de Kénogami, un fort noyau est favorable à l'idée de passer, avec armes et bagages, du côté du Syndicat canadien du papier. Ce qui est d'autant plus facile que, déjà, quelque 350 autres ouvriers de la même usine, travaillant sur les «machines à papier», adhèrent depuis des années au SCTP. En effet, le printemps dernier, le SCTP avait effectué une campagne de mardage au sein de la CSN et croyait avoir obtenu la majorité. Un commissaire au travail en a décidé autrement.

À compter du 20 mai, les versions diffèrent et il y en a autant qu'il y a d'acteurs dans cette histoire.

Tout d'abord, le Conseil régional de développement du Saguenay Lac-Saint-Jean Chibougamau, organisme neutre par définition, a fait préparer un dossier sur la question où il est dit que «les changements technologiques, le processus de reclassement et une foule d'autres événements jusqu'à la nomination de contremaîtres sont à l'origine de ce conflit. En quelque sorte, une multitude de problèmes en suspens ont abouti à cet arrêt de travail concerté».

Au Commissariat industriel de Jonquière, on nous a dit: «Les torts ne sont pas tous du côté du syndicat. Quand plus de 250 griefs traînent, il y a quelque chose qui ne marche pas».

Chef au bureau d'Abitibi-Price, à Chicoutimi, un cadre supérieur (évidemment non autorisé par sa compagnie à faire une telle déclaration) nous a dit «on sait bien que nos cadres de Kénogami ont manqué de souplesse et que le congédiement des dirigeants syndicaux est une erreur du début du conflit».

De toute façon, à compter du 20 mai, les événements se corsent.

Au début de l'été, une assemblée générale, en pleine grève des permanents de la CSN, «expulse» les quelque 100 travailleurs qui s'étaient présentés au travail dans ce qui est encore, légalement, considéré comme une grève «illégal» jusqu'à ce qu'un tribunal en décide autrement.

Cette expulsion, qui privait les grévistes de prestations syndicales, est considérée par plusieurs comme une grave erreur de stratégie des dirigeants syndicaux locaux. Personne, officielle-

ment, ne le dira mais dans les locaux de la CSN que nous avons visités, à trois endroits, et même parmi ceux qui assistaient aux Etats généraux régionaux du mouvement, le lundi 12 janvier dernier à Jonquière, plusieurs nous l'ont déclaré prudemment.

Cette expulsion a eu pour effet de provoquer la naissance d'un groupe de «dissidents» très bien organisé et structuré, mais qui n'étaient pas tous forcément des militants du SCTP.

C'est dur d'être dissident

Pour la première fois dans les annales syndicales en effet, des «dissidents», bénéficiant bien sûr de l'aide du Syndicat canadien des travailleurs du papier et de leur avocat dans la région, ont fait signer des pétitions, recueillant même, en une occasion, plus de la moitié des membres du syndicat (417) sur 800. Règle générale, ils ont toujours été au moins 300, ce qui fait que durant toute la grève, le syndicat CSN n'a jamais pu compter sur une majorité de plus de 55 p. cent de ses membres.

Les dissidents, évidemment considérés comme des «traîtres» par la majorité syndicale, ont eu la vie difficile. Ils ont dû tenter des procédures pour qu'on les rétablisse dans leurs droits, qu'ils continuent à toucher leurs prestations de grève et assister aux assemblées.

Si ces droits leur sont maintenant accordés, ils ont dû présenter maintes pétitions, et se présenter «en gang» au local de grève pour toucher leurs prestations; on ne leur parle pas au magasin, sur la rue (ce qui est pire que tout dans un milieu où les travailleurs sont presque tous voisins), etc.

Et, paraît-il, plusieurs au-

raient reçu des menaces au téléphone et leur conjoint aurait été harcelé. Mais on ne déplore aucun acte de violence sérieux.

Quant à savoir si tous ces dissidents passeront du côté du SCTP, on admet, du côté de ce syndicat, que ce n'est pas certain. Ainsi, il se pourrait qu'une fois le conflit terminé, une réforme de l'intérieur du syndicat, qui se débarrasserait de ses leaders actuels, les satisfasse.

Congédiements pour activités syndicales

Si donc le nombre des dissidents varie de 40 à 50 p. cent, il ne faut pas croire pour autant que le président André Tremblay n'a pas bien en main le reste de ses membres et que surtout, il ne bénéficie pas de sympathies.

En effet, au début de juin, la compagnie l'a congédié, en compagnie du vice-président du syndicat, du secrétaire et de l'ancien président (pendant 10 ans) du syndicat.

Ce congédiement a naturellement révolté bien des gens, d'autant plus que tout dernièrement, devant le Tribunal du travail, le surintendant aux relations de travail à Kénogami, dans un témoignage qualifié de «surprenant» par le journal «Le Quotidien» de Chicoutimi, a avoué que ce congédiement était motivé en bonne partie par le fait que M. Tremblay était président du syndicat. Ce faisant, il devenait le bouc-émissaire de décisions collectives de ses membres, alors que la loi interdit les congédiements pour activités syndicales.

Un cadre d'Abitibi-Price nous a déclaré que sa compagnie est persuadée que n'importe quel commissaire au travail ne pourrait que renverser le congédie-

ment. Par conséquent, il ne comprend pas que le conflit se continue et que la CSN refuse de signer un protocole établissant que la compagnie respectera la décision du commissaire.

À la CSN, c'est un tout autre son de cloche. Les congédiements étant injustifiés, on veut que la compagnie le reconnaisse. Et retire également sa poursuite de \$1,6 million contre le syndicat sans exiger, comme c'est le cas présentement, une garantie (avec dépôt du montant en fiducie pendant ce temps) de «garder la paix» pendant cinq ans.

Entre-temps, dans un geste de solidarité qui n'a guère d'exemple ailleurs au Québec, les délégués de tous les syndicats CSN de la région ont voté pour verser \$2 par membre par semaine aux grévistes. Si tout fonctionne bien, cela permettrait de hausser leurs prestations de grève de \$35 par semaine (14.000 membres à \$2) chacun constituerait un montant de \$28,000 à distribuer entre 800 grévistes).

Mais le climat risque de demeurer pourri longtemps au sein de l'usine et même ailleurs, puisque le conflit de Kénogami a également marqué un autre précédent: pour la première fois, le Service d'information de la CSN, à la demande du syndicat, commandait à des professeurs de l'Université Laval une «enquête» sur le travail des journalistes locaux, geste désapprouvé par la Fédération nationale des communications, qui représente, au sein de la CSN, les journalistes syndiqués.

À Kénogami, quand prendra fin le conflit, il n'y aura pas de gagnants. Mais il y a déjà plusieurs perdants!

Demain: les travailleurs forestiers

COLUCHE, CANDIDAT À LA PRÉSIDENTIE DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE OU PRESQUE

Une énorme blague devient une affaire politique...

PARIS — Ce n'est pas un petit maigre, geignard ou malin, mais un moyen gros à bajoues, l'air avachi. Il ne vient pas de Saint-Henri, mais de Montreuil. Il ne s'appelle pas Yvon Deschamps, mais Coluche (de son vrai nom Michel Colucci). Et il est candidat à la présidence de la République, à l'élection de la fin avril.



LOUIS-BERNARD ROBITAILLE

(collaboration spéciale)

Coluche a bien des choses en commun avec Deschamps: non seulement d'inimaginables succès commerciaux, au théâtre, sur disque (350,000 exemplaires de son dernier disque vendus en deux mois), et maintenant au cinéma, mais un même goût pour l'humour noir, bête et méchant. Avec cette différence qu'il baragouine avec l'accent des banlieues de l'est parisien, Coluche a autant de difficulté à «s'exprimer», comme on dit, et aime se vautrer dans les mêmes clichés rances, la même bêtise humaine, les lieux communs racistes et misérables.

Ceci dit, Coluche est français (et sans doute inexportable), et la férocité de son humour est inversement proportionnelle aux bonnes manières régissant la société: totale. Sans compromis. Coluche n'est jamais sérieux: en toute circonstance il se fait un point d'honneur de battre en permanence les records de mauvais goût et de provocation à la Hara-Kiri. «On n'en trouve plus des Cambodgiens, dit-il sur scène ou à la ville. Celui qui en a trouvé deux l'année dernière, il a fait une affaire.» Sur le racisme: «Celui qui dit qu'il n'y a pas de différence entre un boîteux et un mec qui ne boîte pas est un menteur. Un Noir et un Blanc, c'est la même chose, sauf qu'il y en a un qui court plus vite.»

Le bon goût quand même...

Pour tout dire, Coluche n'est

guère sortable en public. On l'avait engagé à la télévision pour une émission satirique. Triomphe à la cote d'écoute, mais on doit le remercier pour «vulgarité». Un engagement à Europe numéro un, station (à peu près) privée, durera quelques semaines: tous les records d'écoute sont battus, mais il y a des «pressions». Le bon goût quand même...

Le voici donc maintenant candidat à la présidence de la République française, ou presque. Tout a commencé par un canular, lancé à la fin du mois d'octobre, lors d'une conférence de presse pour le début de son nouveau spectacle (qui d'ailleurs continue toujours à guichets fermés, 40 jours à l'avance). «La France est coupée en deux? dit-il. Eh bien avec moi elle sera plié en quatre... Je suis l'andouille qui fait l'imbécile, je serai le candidat nul...» Du rhinocéros à la française, en somme.

Avec ces deux différences: partie en énorme blague, la candidature Coluche est devenue en deux mois une affaire politique, avec comités de soutien, et beaucoup de résonance dans l'opinion à en croire les premiers sondages; d'autre part, la mécanique de l'élection présidentielle en France est telle que cette candidature, si elle devient réalité officielle, peut, comme il aime le dire, **foutre la merde** dans le jeu politique.

Entre Giscard, le candidat sortant, gêné par des «affaires» personnelles (les diamants de Bokassa) et par un bilan économique désastreux, et d'autre part le socialiste Mitterrand, qui n'a pas de majorité de gouvernement en cas de victoire, beaucoup d'électeurs considèrent tout simplement cette élection comme une élection pourrie. À tel point que le candidat pour rire Coluche s'est trouvé du jour au lendemain avec une base électorale sérieuse: dix ou quinze p. cent des suffrages, si l'on en croit les premiers sondages. A peu près autant ou même davantage que le chef du Rassemblement pour la République, Jacques Chirac, s'il se présente.

Bien sûr, il ne s'agit pour l'instant que de sondages et, face au phénomène Coluche, tout peut arriver, y compris l'effondrement en extrêmes: si on a envie de voter pour lui, on n'osera peut-être pas aller jusqu'au bout.

La gauche intellectuelle le soutient

Ceci dit, de distingués intellectuels de gauche, habituels signataires de pétitions diverses, soutiennent maintenant — et sérieusement — la candidature Coluche: les papes de l'antipsychiatrie, Deleuze et Guattari en tête. Le chef (plutôt réactionnaire) du syndicat des petits commerçants également. En ce début d'année 81, Coluche est devenu le point de ralliement de tous les mécontentements de tous les ras-le-bol, gauche et droite réunies. À tel point que les responsables de tous les grands partis politiques, sans exception, ont déjà commencé à prendre l'affaire au sérieux. Coluche devait passer pendant une heure au «club de la Presse» d'Europe un: des protestations des représentants des partis politiques ont amené la direction à annuler l'émission.

Il faut dire qu'un candidat officiel à la présidence en France, c'est autre chose qu'un candidat rhinocéros à la députation au Québec. Il a droit automatiquement au remboursement de certaines dépenses, mais surtout accès, comme tous les autres, au temps d'antenne à la télévision. On imagine déjà le clown au gros nez rouge et à la salopette rayée, à la voix avinée, se pointant au petit écran entre Giscard et le communiste Marchais pour lâcher de grosses plaisanteries ordurières et autant de vérités ravageuses. Pour les uns et les autres, cette perspective a quelque chose de terrifiant: la France est un pays par certains aspects assez guindé pour que le ridicule soit mortel.

Le plus incroyable dans cette affaire, c'est que Coluche (ou ses supporters) prétend actuellement pouvoir remplir les conditions requises pour faire officiellement acte de candidature. Les fameuses 500 signatures d'élus

locaux. En additionnant les maires des villes et villages, les conseillers de cantons et les députés, il y a environ 40 000 signataires possibles, dont plusieurs milliers n'appartiennent à aucun parti politique. C'est dans ce vif que les «petits» candidats (extrême-gauche, extrême-droite, écologistes, etc.) ont déjà commencé à chercher des parrains. Avec succès le plus souvent dit-on. Malgré les consignes des grands partis qui interdisent à leurs élus de signer pour tout autre candidat que celui de leur organisation (ce qui est compréhensible, dit-on. Malgré les consignes du gouvernement aux préfets de départements, qui sont chargés de remettre les formulaires et d'enregistrer les «parrainages».

Pressions pour éviter le coup de folie

Dans le cas de Coluche, ces 40 000 élus sont donc déjà l'objet de pressions en tout genre pour les dissuader de céder à ce coup de folie. Ce qui n'empêche pas le «comité de soutien à Coluche» de prétendre avoir déjà dépassé le chiffre de 500 promesses fermes. En tout cas la télévision et un journaliste du **Nouvel Observateur** avaient dès le début déniché sans effort quelques maires décidés à signer pour le «candidat nul». «Coluche n'est pas un remède, mais c'est un symptôme, autant le laisser parler», disait l'un d'eux. Et puis c'est une «vraie vedette», lui!

D'ici au premier tour de l'élection, fin avril, le chemin est long. Il ne suffit pas d'avoir 500 signatures et des appuis. Il faut aussi tenir pendant de longs mois ce rôle de pitre iconoclaste. Début décembre, sans qu'on puisse y voir autre chose qu'une pure coïncidence, le régisseur de son spectacle est trouvé assassiné d'une balle de revolver, sur un tas de charbon. Règlement de comptes. Quelques jours après, parce qu'il vient de terminer un film satirique intitulé «Inspecteur la bavure», il reçoit des menaces de mort d'un groupe d'extrême-droite. «Honneur de la police». Celui-là même qui avait déjà laissé sa signature sur le cadavre d'un ex-militant



(Laserphoto Ap)

Coluche n'est jamais sérieux. En toute circonstance, il se fait un point d'honneur de battre en permanence les records de mauvais goût et de provocation.

d'extrême-gauche, Pierre Goldman. Coluche en est donc réduit à demander... la protection de la police.

Incidents déjà oubliés, mais qui ont pour un moment troublé la «transparence» du personnage. Ce n'est pas drôle d'être condamné à faire rire tout le temps. Harcelé par les journalistes (et il ne s'en plaint pas), Coluche distribue des interviews à la pelle. Certains trouvent déjà qu'il commence à se prendre au sérieux, à pontifier sur tel ou tel sujet. Dans quatre mois, que restera-t-il de cette candidature, si elle franchit les barrières officielles? Personne ne se hasarde à faire des prédictions: l'aventure peut aussi bien s'interrompre sur une piroquette, ou aller jusqu'au bout, et se terminer sur un four... ou alors provoquer un tel mouvement d'opinion que le système politique en serait véritablement secoué.

Pour l'instant, le clown joue le

jeu et préfère se réfugier dans l'ambiguïté. Au théâtre du Gymnase, plein à craquer, il termine chaque soir son spectacle en enfilant une redingote et une écharpe tricolore par-dessus sa salopette. «Coluche président!» hurle alors la foule. On ne peut plus mettre le pied dans un bistrot désormais sans entendre, ironique ou sérieuse, la rengaine: «Si ça continue, je vais voter pour Coluche...» Léo Ferré, Pollanski, Sylvie Vartan et Claire Brétecher ont déjà signé pour lui. Et un ancien responsable politique des Radicaux de gauche déclare: «C'est un coup de botte formidable dans le derrière du pouvoir, de tous les pouvoirs.» Que les Français, en grand nombre, aient envie de le donner, cela ne fait aucun doute. Si jamais ils passaient à l'acte, cela ferait du dégât. Comme le disait dans un autre contexte René Levesque, lors de son passage à Paris: «Un truc frapperait l'éventail...»



Jacques Bouchard

Le PLQ avertit les libéraux fédéraux de rester chez eux pendant la campagne électorale au Québec

Les propos de Pierre Bibeau ont été accueillis plus que chaleureusement par les militants. La tentative de l'ancien député fédéral Maurice Sauvé qui souhaitait une participation des députés fédéraux à la campagne électorale provinciale, n'a pas eu de suite.

Comtés protégés

Par ailleurs, le chef du parti, Claude Ryan, lors de son allocution de clôture, a demandé la collaboration de certaines organisations de comtés en vue des prochaines élections provinciales, et ce afin qu'il puisse présenter la meilleure équipe possible à la population.

M. Ryan faisait visiblement allusion aux problèmes qui existent actuellement dans le comté de Chauveau, où certains militants et organisateurs refusent la candidature de l'ex-sous-ministre de la Justice, René Dusault.

Ces militants affrontent la direction du PLQ en refusant ce «parachutage» et en insistant pour qu'une réunion de mise en candidature se déroule selon les règles normales.

Congrès régionaux

D'un autre côté, l'organisateur en chef du PLQ, Pierre Bibeau, a aussi décidé de tenir à compter du 25 janvier et jusqu'au

8 mars, des congrès spéciaux dans les 11 régions du Québec. Le but de cette opération est de permettre aux membres et aux associations locales de discuter plus en profondeur le contenu du manifeste électoral de plus de 200 pages qui a été dévoilé en fin de semaine.

Selon les propos recueillis auprès des militants, la question de la politique linguistique, qui est loin de faire l'unanimité, et qui est proposée dans le document, sera largement discutée. Plusieurs estiment en effet que le PLQ va trop loin dans son désir d'amender la loi 101, et qu'il ne faudrait en fait que de légères modifications à cette législation.

Le député de Maisonneuve, Georges Lalonde, pour sa

part s'est affiché carrément contre la prise de position du PLQ, qui favorise par exemple l'affichage dans une autre langue que le français, la permission pour les parents de langue maternelle anglaise d'envoyer leurs enfants à l'école anglaise, et l'abolition à toutes fins utiles des tests linguistiques pour les immigrants.

M. Lalonde et plusieurs autres estiment en effet que tous les immigrants doivent être intégrés à la majorité francophone, et ce sans exception. Il entend mener une dure bataille lors du congrès réunissant les comtés de l'est de Montréal le 1er février.

Pour sa part, le député de Prévost, Mme Solange Chaput-Rolland s'est

aussi montrée mal à l'aise devant les propositions linguistiques du PLQ.

Il semble, selon différents propos recueillis, que tout le monde est d'accord pour accepter «la clause Canada», permettant aux Canadiens anglais qui viennent habiter au Québec d'envoyer leurs enfants à l'école anglaise, mais sans plus.

Blank appréhende des troubles

De son côté, le député libéral de Saint-Louis, Harry Blank, craint que la politique d'ouverture manifestée par le gouvernement du Parti québécois pour accueillir les Haïtiens, ne débouche éventuellement sur des troubles

raciaux à Montréal. M. Blank a souligné à des journalistes que les Haïtiens s'intègrent mal au milieu québécois, et ce contrairement à bien d'autres immigrants, comme les Portugais, les Italiens, etc. De plus, M. Blank craint que Saint-Léonard ne devienne un ghetto haïtien, puisque ces derniers s'installent en majorité dans ce quartier de Montréal en arrivant au Québec.

M. Blank estime que le PQ a fait une erreur en ouvrant des portes trop grandes à ces gens-là et c'est d'ailleurs l'avis de certains officiers du service de l'immigration à Ottawa», a-t-il dit.

M. Blank habite un comté de Montréal où il y a une forte concentration d'immigrants. Lors de la dernière campagne électorale, il a distribué un dépliant en 17 langues.

Un sondage

Les libéraux ont

aussi profité de la fin de semaine pour «dévoiler en cachette» un sondage qui aurait été réalisé par CROP en novembre dernier. Cette consultation aurait été faite pour le compte d'un président d'une compagnie canadienne. Le sondage aurait été effectué à la grandeur du Canada et portait essentiellement sur le climat politique. En ce qui concerne le Québec, si des élections avaient eu lieu à cette époque, les libéraux auraient obtenu 42 p. cent des votes, le parti québécois 35, l'Union nationale 5. Par ailleurs 9 p. cent des électeurs auraient été indécis, 4 p. cent n'aurait pas voulu répondre. Dans une proportion de un pour cent les électeurs auraient indiqué leur intention d'annuler leur vote alors que les créditistes auraient récolté aussi 1 p. cent des intentions de vote.

Selon la répartition finale des votes, le PLQ aurait obtenu 52 p. cent du vote et le PQ 40 p. cent.

Approfondissez vos connaissances sur le ski de randonnée à Place Bonaventure...



Fédération Québécoise de Ski

Division nordique

Voici votre chance d'approfondir vos connaissances sur le ski de randonnée... profitez de la même occasion pour vous abonner à la Fédération québécoise de ski... en plus devenez éligible au tirage d'une semaine de ski pour deux à Avoriaz en France toutes dépenses payées.

C'est à l'heure du lunch et c'est GRATUIT à la Galerie des Boutiques de Place Bonaventure.

Lundi le 19 janvier: Laurent Roux vous apprendra comment choisir votre cre et les techniques du fartage.

Mardi le 20 janvier: Discutez avec Daniel Bégin, auteur du livre "Le ski de randonnée".

Mercredi le 21 janvier: Ski de randonnée pour les handicapés visuels avec Debbie Silverman.

Judi le 22 janvier: Mlle Odile Dumais discutera du ski de randonnée et de nutrition.

Vendredi le 23 janvier: Mini défilé de mode de vêtements pour le ski de randonnée. M. Jean-Pierre Masson tirera le nom de la personne chanceuse qui gagnera le voyage de ski pour deux à Avoriaz en France.

Pour renseignements, téléphonez au 395 2754 / 2740

Place Bonaventure

LA LIQUIDATION APRÈS INVENTAIRE COMMENCE DEMAIN

✓ CHEMISES HABILLÉES À MANCHES LONGUES 12.99

✓ COMPLETS À PARTIR DE 79.66

✓ CHANDAILS À PARTIR DE 9.96

✓ PANTALONS 17.95

✓ CHEMISES SPORT JUSQU'À 50% DE RABAIS

NE MANQUEZ PAS CES GROS RABAIS DE LIQUIDATION!

TIP TOP

MAGASINEZ DÈS MAINTENANT POUR UN MEILLEUR CHOIX!

PLACE VERTU • CENTRE LAVAL • LES GALERIES NORMANDIE • LES GALERIES D'ANJOU • PLACE VERSAILLES • MAIL CAVENDISH
LES PROMENADES ST. BRUNO • FAIRVIEW CENTRE, POINTE CLAIRE • CENTRE ALEXIS NIHON • MAIL CHATEAUGUAY • MAIL CHAMPLAIN (BROSSARD)
PLACE VILLE MARIE • LE CARREFOUR LAVAL • CARREFOUR RICHELEAU ST. JEAN • SHERBROOKE-CARREFOUR DE L'ESTRIE

APPRENEZ L'ESPAGNOL EN PARTICIPANT AU CARNAVAL DE VALENCE

Sous le soleil de l'Espagne, le Collège Ahuntic vous offre pour la 3e année une véritable occasion d'apprendre la langue et de découvrir la civilisation espagnole tout en vivant une expérience de groupe inoubliable.

DÉPARTS 26 février DATE LIMITE D'INSCRIPTION 26 janvier

ENDROITS: (26 journées)

VALENCE 19 journées BARCELONE 4 journées
PENISCOLA 1 journée ALICANTE 1 journée

Plus une journée surprise à Amsterdam

PRIX \$1177 Incluant transport, chambre double, repas à Valence, cours, ass.

POUR RENSEIGNEMENTS COMPLETS:

Madame Monique Poirier
9155, rue Saint-Hubert
Montréal, Québec
H2M 1Y8
(514) 389-5987 ou 5988
(Frais virés acceptés)
(Sous le permis no 132570197-0470
Agence de voyage Espagne)

COIFFURE À DOMICILE



• COUPE - MISE EN PLIS
• PERMANENTE - TEINTURE
• PRIX TRÈS RAISONNABLES

MONTRÉAL ET BANLIEUE 766-3553

LES UNITÉS MOBILES DE COIFFURES MTL INC.

Le manoir Ogylvie est classé monument historique

Construit en 1893, menacé de démolition par la ville, victime de vandalisme depuis une dizaine d'années, le manoir Ogylvie, sur les bords du lac Saint-Louis, vient d'être classé par la commission historique du ministère des Affaires culturelles du Québec.

FLORIAN BERNARD

Cette nouvelle a réjoui les membres de la Société historique de LaSalle dont le président, M. Pierre McDuff, s'est fait le défenseur du manoir depuis plusieurs années. Toutefois, le geste du gouvernement a soulevé le mécontentement de l'administration municipale qui désire démolir l'antique manoir dans le but d'agrandir le boulevard LaSalle. L'immeuble historique se trouve en effet en plein centre du projet de tracé du futur boulevard LaSalle.

Le maire Gérard Raymond et ses conseillers ont autorisé le conseiller juridique de la ville, Me Gilles Hébert, à s'opposer à la décision du gouvernement dans les délais prévus par la loi.

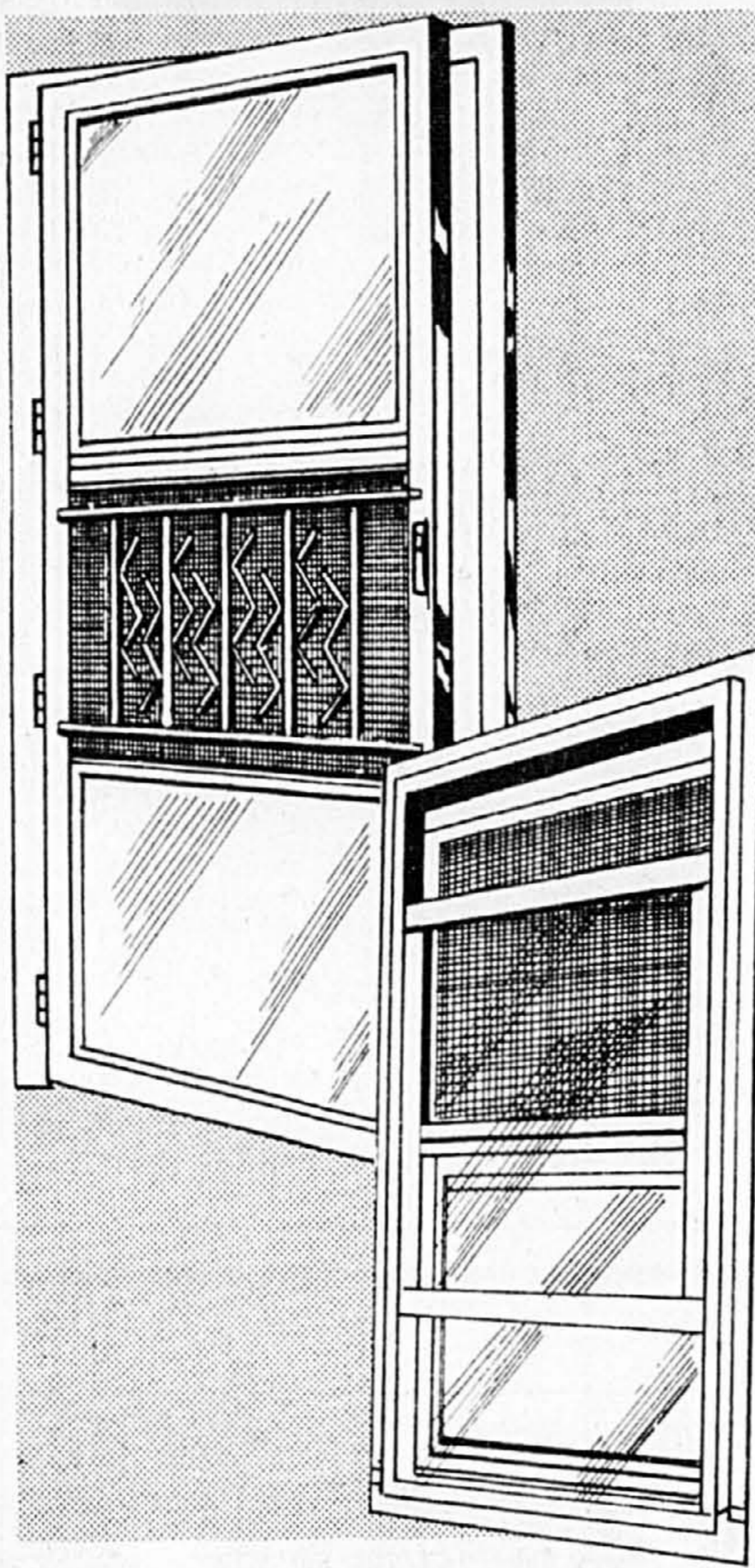
Sauver le manoir

La Société historique de LaSalle a soumis au conseil un projet de transformation du manoir en un centre populaire des arts. Le conseil a toutefois rétorqué que ce centre des arts sera logé dans l'hôtel de ville actuel au moment où le nouvel immeuble administratif sera construit. Bref, selon la ville, il n'y a plus de vocation pour le manoir du fondateur de la première grande meunerie à Montréal. A son tour, la société historique a proposé de conclure un arrangement avec un organisme à buts non lucratifs qui pourrait occuper le manoir et en assurer la conservation. La société a suggéré la Fédération des scouts du Québec ou une autre fédération qui s'occupe de loisirs ou de jeunes. La ville n'a pas encore répondu à cette dernière proposition.

Réaménagement du parc riverain

La société souhaite également que le manoir soit intégré dans un réaménagement du parc riverain, l'un des plus beaux de l'île de Montréal, sur le lac Saint-Louis, à l'ouest de l'île aux Hérons. Il serait immoral, selon M. McDuff, de laisser le manoir inoccupé plus longtemps, car l'immeuble se détériore à un rythme accéléré.

Il suffirait, selon M. McDuff, de déplacer légèrement l'axe d'élargissement du boulevard LaSalle pour sauver à la fois le manoir Ogylvie et préserver une bande de terrain, sur le bord du lac. La société historique a maintenant l'intention de s'adresser au ministère des Affaires municipales pour l'aider dans ce projet. Maintenant que le manoir fait partie officiellement du patrimoine historique, M. McDuff estime que les choses devraient être plus faciles.



Portes et fenêtres «Stormaster»

Porte 1 1/2" épais Porte 2" épais Fenêtre

249⁹⁸ 271⁹⁸ 93⁹⁸

Fenêtres aluminium. Modèles 3 coulisses vous assurant économie d'énergie. Moustiquaires inclus. Jusqu'à 100" combinés.

Portes aluminium. Modèles avec barre Z à auto-rangement, moustiquaire et seuil. Dimensions 30" x 78" à 36" x 84". Grille non comprise.

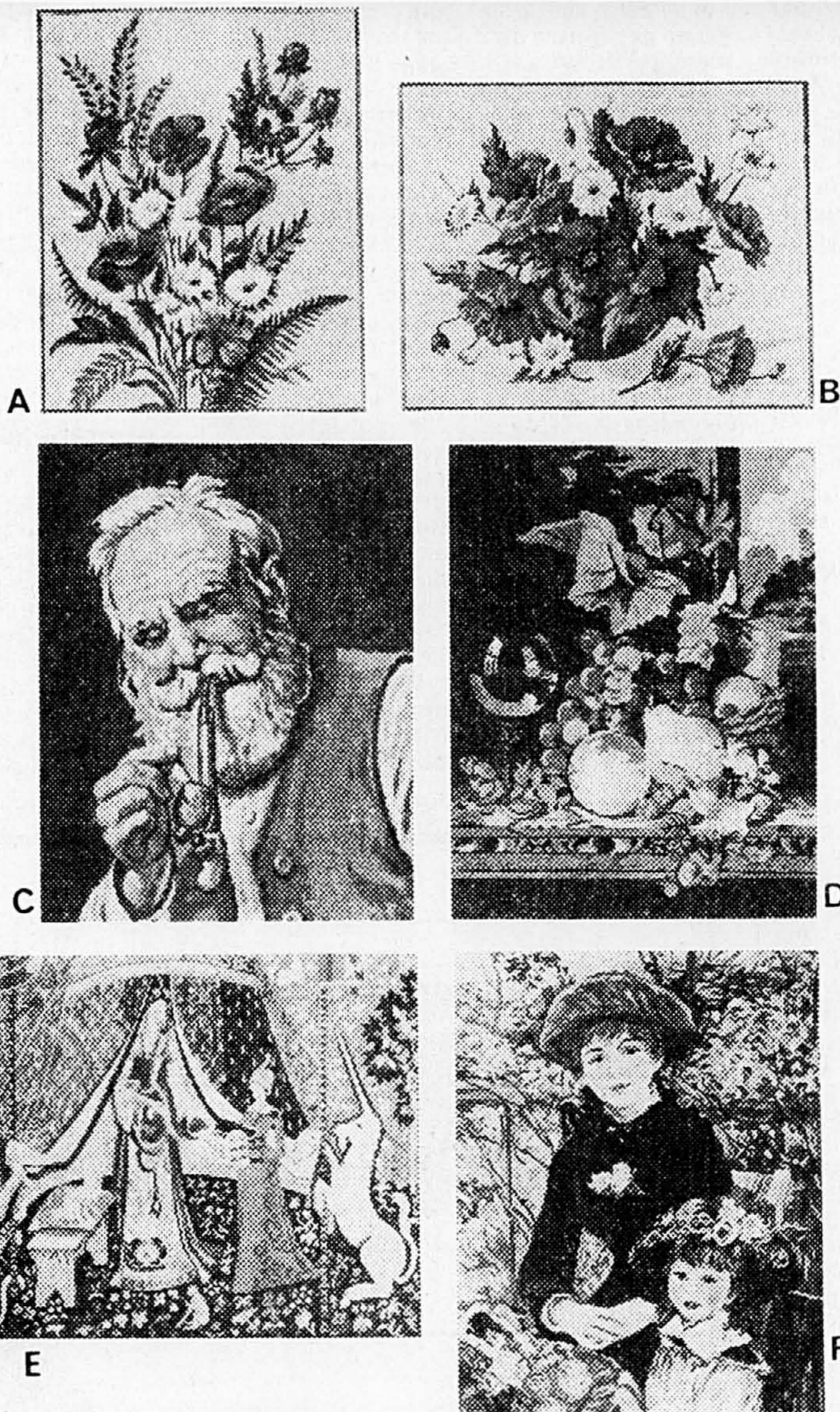
Aucuns frais supplémentaires pour installation standard dans la région métropolitaine.

Prix comprenant la taxe. Achat minimal de 3 fenêtres ou 1 porte. Tous ces modèles sont disponibles avec fini «anodized» ou fini émail cuit, moyennant frais supplémentaires. Prenez rendez-vous avec un de nos experts, il se rendra chez vous pour vous donner une estimation sans obligation de votre part.

Composez 842-3241, poste 364 ou 648. Rayon 687, au sous-sol, centre-ville seulement.

grande vente de janvier chez Simpsons

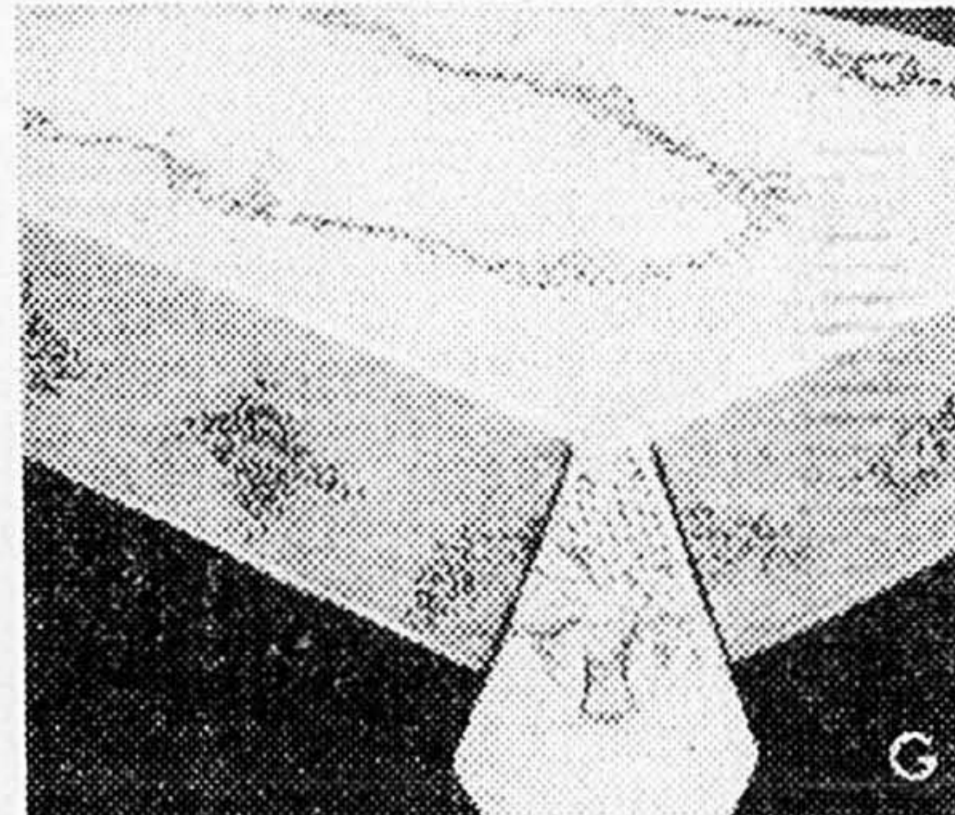
Maintenant en plein essor jusqu'au 31 janvier



Rabais 21% à 23% Canevas «Royal Paris»

Créez vos propres oeuvres d'art! Canevas à tapisserie 100% coton, importés de France.

	Prix ord. Simpsons	
A. «Bouquet champêtre», 45 x 60 cm	18.98	14⁹⁹
B. «Pavots», 45 x 60 cm	18.98	14⁹⁹
C. «Le fumeur de pipe», 45 x 65 cm	38.98	29⁹⁹
D. «Nature morte», 45 x 65 cm	38.98	29⁹⁹
E. «Dame à la Licorne», 65 x 84 cm	63.98	49⁹⁹
F. «Sur la terrasse», 65 x 84 cm	63.98	49⁹⁹



Rabais 19% Nappes à broder

Dressez une table de toute beauté avec ces élégantes nappes 100% toile! Motif imprimé que vous pourrez broder ou créer en utilisant point de croix. Ecrû seulement. Motif pour point de croix ou broderie.

	Prix ord. Simpsons	
G. Rectangulaire, 54" x 72"	29.98	23⁹⁹
G1. Rectangulaire, 60" x 108"	49.98	39⁹⁹
G2. Ovale, 60" x 80"	34.98	27⁹⁹
G3. Ronde, 60"	29.98	23⁹⁹

Rabais 16% à 20% Fibres pour tricot

H. Rabais 20% — Fil «Bourask» 55% acrylique/45% laine. Laver / sécher à la machine. Bleu bruyère, vert bruyère, gris bruyère, beige bruyère, bleu chiné, brun beige chiné, gris chiné, blanc, vin chiné ou prune chiné. Pelote 100g.

Prix ord. Simpsons 3.75 **2⁹⁹**

J. Rabais 19% — Fil worsted 3 brins «Special Canadian». 70% «Nantuk» acrylique/30% laine. Laver/sécher à la machine. Blanc, naturel, écarlate, noir, orange, brique, marron, brun, bleu ciel, vrai bleu, marine, beige chamcau, beige bruyère, gris bruyère, argent bruyère ou gris bruyère. Pelote 100 g.

Prix ord. Simpsons 2.09 **1⁶⁹**

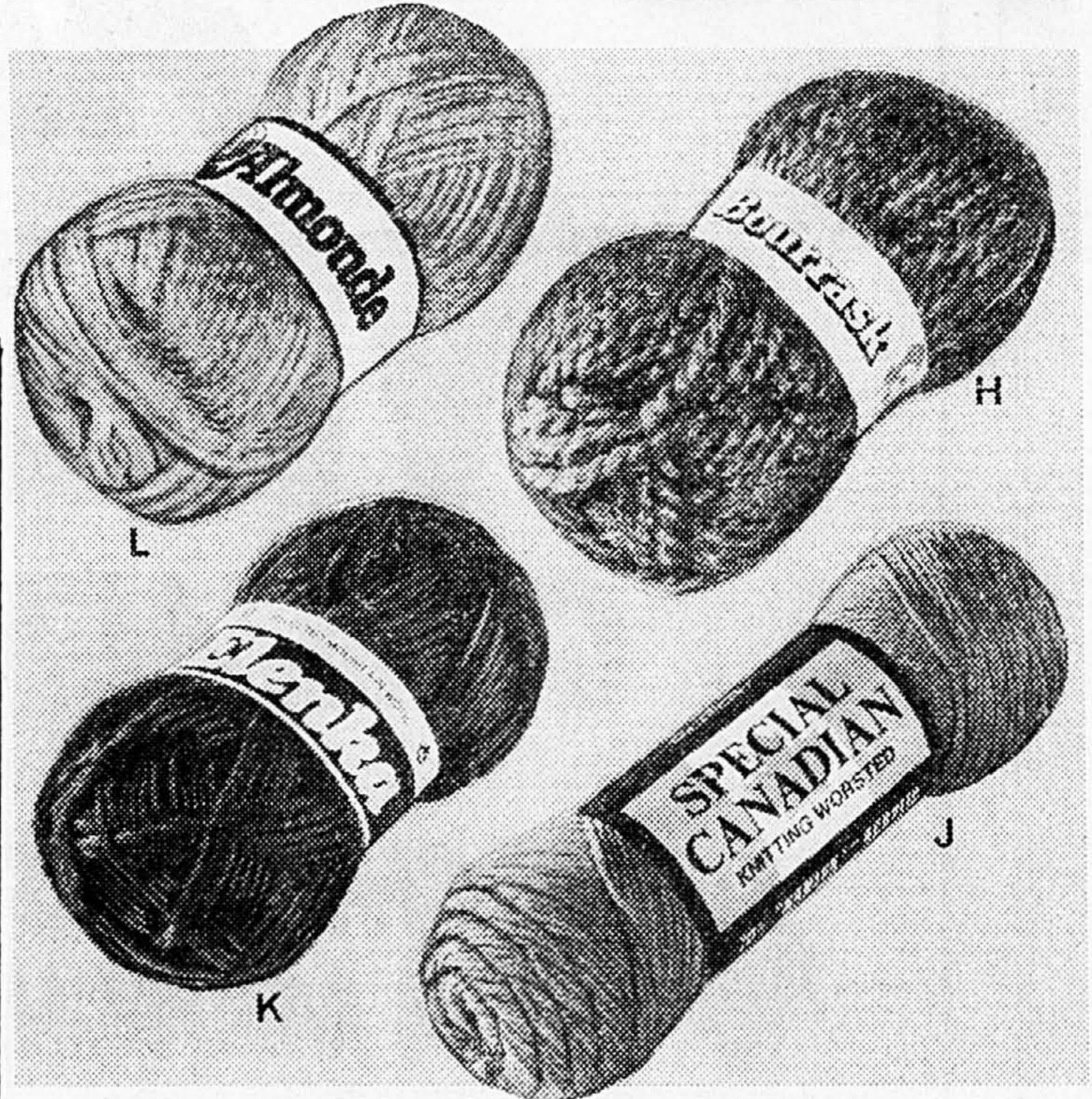
K. Rabais 20% — «Elenka» 100% laine, genre islandais. Noir, blanc, fusain, argent, gris foncé, beige, brun cuir, brun café, beige phoque, rose foncé, rose moyen, rose clair, denim foncé, denim moyen, denim clair. Pelote 100 g.

Prix ord. Simpsons 2.89 **2³⁹**

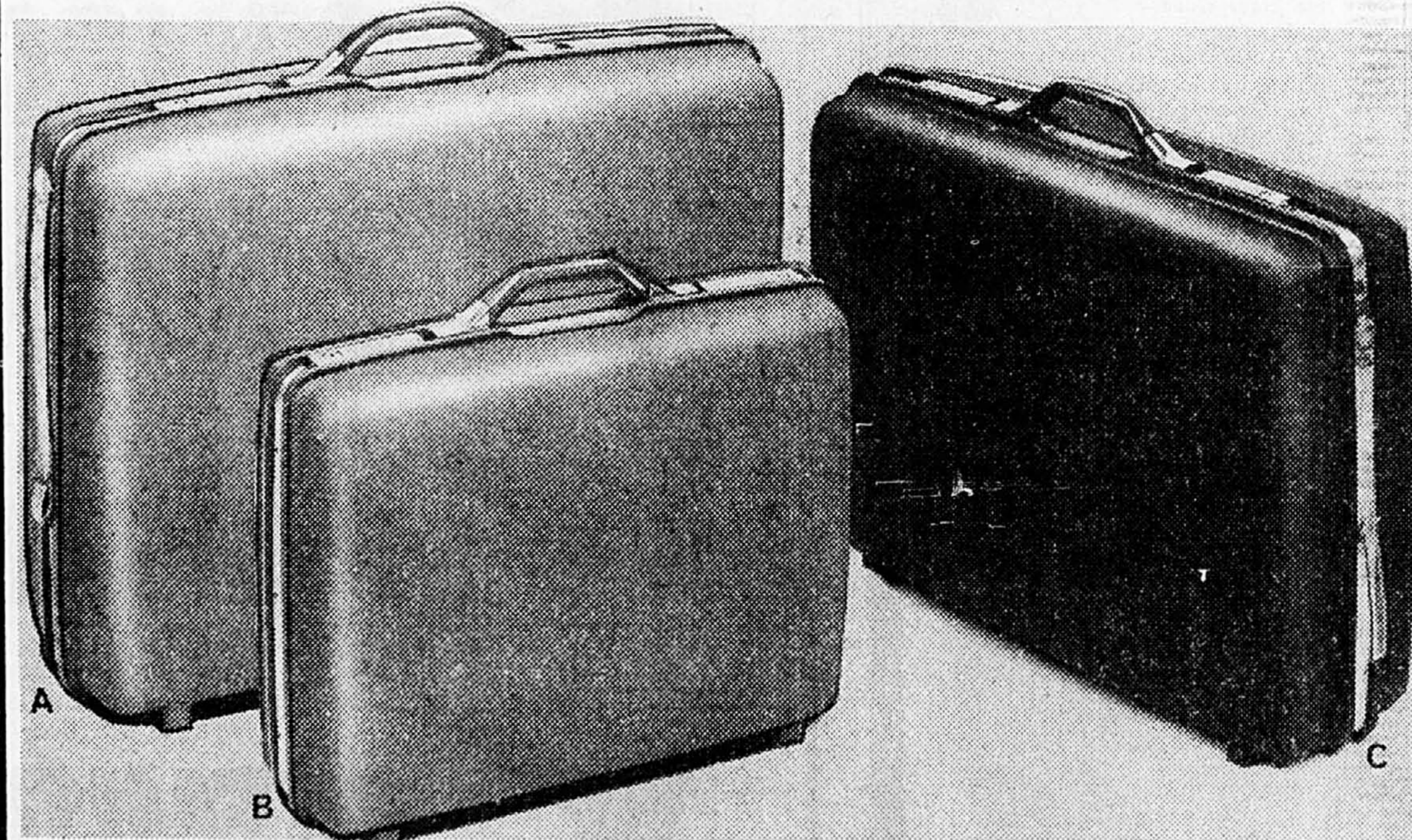
L. Rabais 16% — Fil «Almonde» 80% acrylique / 20% mohair. Tons bigarres de brun, rouille, ou tons unis de blanc, bleu, naturel, turquoise, vert pâle, marine, beige, lilas, mauve ou vin. Pelote 50 g.

Prix ord. Simpsons 2.25 **1⁸⁹**

Dimensions approximatives
Rayon 368, quatrième, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.



Venez, écrivez... ou composez 842-7221 jour et nuit.



1/2 prix!

Valises «Royal Traveller Montebello» de «Samsonite»

Lors de tous vos déplacements, ces superbes valises feront honneur à votre bon goût! Modèles d'une très grande robustesse en vinyle moulé; solides cadres en acier, serrures résistantes, poignées cousinées. Essuyer avec un linge humide. En vente jusqu'à épuisement du stock.

	Prix ord. Simpsons	
A. 197 seul. Pullman 26" pour dames. Bleu	\$86	42⁹⁹
B. 257 seul. Fin-de-semaine 21" pour dames. Bleu	\$60	29⁹⁹
C. 97 seul. Valise 26" pouvant contenir 3 complets pour hommes. Brun	\$90	44⁹⁹

Rayon 436, au deuxième, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Pour achat en personne seulement

Galerie des Boutiques

SOLDDES de janvier

Des milliers d'articles réduits de 20% - 50% ... et plus!

- Vêtements pour hommes, femmes et enfants
- Chaussures
- Bottes
- Accessoires
- Jouets et jeux
- Livres
- Cadeaux
- Articles divers et encore plus.

Rendez-vous au plus important complexe commercial du centre-ville. Des aubaines inégalables vous attendent.

Place Bonaventure